

)

**Banque nationale  
suisse  
1968**

**61<sup>e</sup> Rapport de la  
Banque nationale suisse  
1968**

# Rapport de la Direction générale sur l'activité de la Banque nationale suisse en 1968

## A. Considérations générales

### Evolution de l'économie dans le monde

La reprise de l'activité économique qui avait commencé dans la plupart des pays durant le second semestre de 1967 s'est muée en un vigoureux essor de la conjoncture mondiale. Les mesures fiscales et monétaires appliquées en 1967 et en partie aussi en 1968 par de nombreux gouvernements pour stimuler l'économie, de même que la poursuite de l'expansion aux Etats-Unis, ont contribué à améliorer les perspectives conjoncturelles. D'autre part, l'accroissement des dépenses publiques a provoqué une augmentation des entrées de commandes dans l'industrie et dans l'artisanat. L'évolution favorable de la situation économique et des perspectives conjoncturelles a amené les entreprises à reconstituer leurs stocks et à faire de nouveaux investissements d'équipement, si bien que les forces propres de l'économie ont peu à peu remplacé ou complété l'effet des mesures de relance.

Les nombreuses perturbations politiques mondiales n'ont pas entravé la tendance à la reprise des investissements. Ni l'aggravation de la tension entre l'Est et l'Ouest, ni la détérioration de la situation au Proche-Orient, ni les difficultés politiques intérieures apparues notamment en France, en Italie et aux Etats-Unis n'ont ralenti de façon sensible l'essor de la conjoncture.

De même, les problèmes de balance des paiements et les difficultés monétaires de plusieurs pays importants n'ont pas empêché un développement satisfaisant de la production dans la plupart des Etats industrialisés. Les deux grandes poussées de spéculation qui ont eu lieu l'une en mars avant la division du marché de l'or, l'autre en novembre sous l'effet des rumeurs relatives à un changement des parités du franc français et du mark allemand, n'ont guère troublé le cours de la conjoncture. Cela paraît s'expliquer par le fait que les pertes de devises subies par certains pays n'ont que faiblement influencé leur économie. Il semble aussi que les crises monétaires causent moins d'inquiétude dans les milieux économiques depuis que les autorités monétaires ont démontré à plusieurs reprises leur volonté de collaborer étroitement sur le plan international dans les moments difficiles. Néanmoins, la crise monétaire du mois de novembre a entraîné l'adoption de mesures qui restreignent les échanges commerciaux et les paiements. En se suivant à intervalles relativement rapprochés, les crises monétaires risquent de provoquer ainsi une désagrégation progressive des relations économiques internationales.

La production industrielle des pays membres de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), c'est-à-dire pratiquement de l'ensemble des pays industrialisés du monde occidental, doit avoir augmenté de près de 6% en 1968, alors qu'elle avait stagné du milieu de 1966 au milieu de 1967 en raison de la diminution des investissements. Au Japon, en République fédérale d'Allemagne, en Autriche et aux

Pays-Bas, l'accroissement de la production a dépassé cette moyenne, tandis qu'il ne semble pas l'avoir atteinte aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne et en Suisse.

Le chômage a cessé de se développer dans les quelques pays industrialisés d'Europe continentale où la récession avait posé en 1967 le problème du maintien du plein-emploi. En France et dans les pays scandinaves, le nombre des chômeurs a d'abord continué d'augmenter, mais un revirement a eu lieu dans le courant de l'année. En République fédérale d'Allemagne, le chômage a diminué environ de moitié par rapport à l'année précédente et le nombre des places vacantes a presque doublé. Aux Etats-Unis, le chômage est tombé à son niveau le plus bas depuis 1953. L'augmentation de l'emploi est allée de pair avec une meilleure utilisation des capacités industrielles, si bien que le rendement des entreprises s'est en général amélioré.

Durant le premier semestre de 1968, la hausse des prix à la consommation s'est ralentie en Europe continentale, à l'exception de la France. Dans quelques pays, le niveau des prix est même demeuré pratiquement stable pour la première fois depuis de nombreuses années. Toutefois, à partir de l'été, l'accroissement de la demande a commencé d'agir sur les prix. Ils ont nettement monté en France par suite des événements de mai et en Grande-Bretagne sous l'influence de la dévaluation de novembre 1967. Aux Etats-Unis, la hausse des prix s'est accélérée; elle a été plus forte que dans la plupart des pays d'Europe.

La vigoureuse expansion de la demande aux Etats-Unis, en République fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne, a provoqué une augmentation des importations de ces trois pays. Les importations américaines sont celles qui, de loin, ont progressé le plus; au premier semestre de 1968, leur accroissement, corrigé des variations saisonnières, a été de 39% par rapport au semestre précédent. Dans la seconde moitié de l'année, il s'est cependant un peu ralenti sous l'effet, semble-t-il, des majorations d'impôts votées pour restreindre le déficit budgétaire et freiner l'expansion de la conjoncture. La forte demande extérieure des pays précités a permis à de nombreux autres Etats de développer considérablement leurs exportations. Ce sont surtout les pays d'Europe continentale et le Japon qui ont bénéficié de cette situation. Le commerce mondial, qui avait pratiquement stagné de l'automne 1966 à l'automne 1967, a augmenté approximativement de 10% en 1968.

## **L'évolution monétaire internationale**

La *situation monétaire internationale* a continué de se ressentir du déséquilibre économique de plusieurs pays importants. Quelques progrès ont certes été réalisés dans l'ajustement des balances des paiements, mais on ne saurait parler d'amélioration décisive. Au déficit de base de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ont correspondu de nouveau des excédents importants de la balance des revenus de la République fédérale d'Allemagne et de l'Italie, notamment. Des problèmes de ba-

lance des paiements se sont également posés en France après les troubles politiques et sociaux de mai et de juin.

Ces déséquilibres ont créé sur les marchés des changes un climat propice à la spéculation. Les répercussions psychologiques de la dévaluation anglaise de novembre 1967 y ont contribué également. Au printemps et en automne, deux importants mouvements de spéculation, qui ont porté l'un sur le prix de l'or, l'autre sur les parités du mark allemand et du franc français, ont causé beaucoup de trouble et n'ont pu être arrêtés qu'au prix de grands efforts.

Le déficit de la balance américaine des paiements ayant plus que doublé en 1967, le président des Etats-Unis a annoncé, au début de 1968, l'application d'un programme d'assainissement. C'est ainsi que les exportations de capitaux ont été substantiellement restreintes et contingentées par régions. La majoration temporaire mais importante des impôts et la compression des dépenses publiques, qui constituent les deux mesures essentielles de ce programme, n'ont été approuvées par le Congrès que vers le milieu de l'année. La balance américaine des paiements, qui s'était soldée par un déficit de 3,5 milliards de dollars en 1967, a été équilibrée en 1968. Ce redressement a cependant résulté exclusivement de l'évolution de la balance des mouvements de capitaux et de la réduction des dépenses du gouvernement américain à l'étranger. Par contre, les résultats de la balance des revenus, en particulier de la balance commerciale, ont été beaucoup plus défavorables qu'en 1967.

L'application d'un programme fiscal restrictif durant la deuxième moitié de l'année n'a pas entraîné la réduction souhaitée des poussées inflationnistes et de la forte demande de produits importés. Cependant, ces mesures, en marquant la volonté des Etats-Unis de lutter contre l'inflation, ont provoqué une détente notable sur les marchés des changes. Depuis la spéculation sur l'or du début de mars, la confiance dans le dollar n'a plus été entamée. Sa position a été renforcée notamment par les difficultés monétaires françaises, parce que la France a eu besoin d'une grande quantité de dollars pour couvrir son déficit extérieur et que les opérations internationales de soutien ont aussi entraîné une diminution des réserves de dollars d'autres pays. Le marché des euro-devises a absorbé la majeure partie de ces dollars. L'aggravation de la situation politique en Europe de l'Est semble avoir eu également une influence favorable sur le dollar en stimulant les placements européens aux Etats-Unis. Cependant, les Etats-Unis doivent encore améliorer de façon décisive leur balance commerciale et leur balance des revenus.

Après avoir dévalué la livre en novembre 1967, le gouvernement britannique a présenté en mars 1968 un budget qui visait à restreindre la forte demande intérieure par une réduction des dépenses et une majoration des impôts. Ces mesures n'ont pas empêché les importations de se maintenir à un niveau élevé, si bien que la balance commerciale ne

s'est pas améliorée, malgré l'évolution plus satisfaisante des exportations. Cela montre que les mesures fiscales n'ont pas eu l'effet escompté. De ce fait, la position de la livre sterling est demeurée faible. Elle s'est quelque peu raffermie lorsque la Banque d'Angleterre a pu conclure au mois de septembre avec la Banque des Règlements Internationaux (BRI) et les principales banques centrales, ainsi qu'avec les pays de la zone sterling, une convention visant à stabiliser le volume des avoirs en livres de ces pays. Comme la spéculation sur le mark et sur le franc français a provoqué en novembre de nouvelles pressions sur la livre sterling, le gouvernement britannique a décidé de prendre des mesures supplémentaires pour limiter la consommation et surtout les importations. La balance britannique des paiements s'est alors améliorée, mais il n'a pas encore été possible de l'équilibrer.

Les troubles qui ont éclaté au mois de mai ont nui à la balance des paiements et à la position monétaire de la France. L'évolution de la balance commerciale n'a certes pas été aussi mauvaise qu'on ne l'avait craint, puisque cette balance s'est soldée par un déficit relativement modeste. Le gouvernement s'est en effet efforcé d'atténuer les répercussions des événements de mai en subventionnant provisoirement les exportations et en mettant certains obstacles temporaires aux importations. Mais c'est l'exode des capitaux qui a déséquilibré la balance des paiements de la France. Pour freiner cet exode, le gouvernement français a appliqué le contrôle des changes du début du mois de juin au mois de septembre. Les sorties de capitaux et la diminution corrélative des réserves monétaires se sont alors ralenties, mais n'ont pas cessé complètement. Lorsque les bruits de réévaluation du mark se sont multipliés au mois de novembre en raison de l'ampleur et de la persistance des excédents commerciaux allemands, les conjectures relatives à une dévaluation du franc français se sont renforcées. Du même coup, les sorties de capitaux qui avaient beaucoup diminué s'accroissent de nouveau. Après la conférence monétaire des pays du Groupe des Dix qui s'est tenue à Bonn en novembre, le gouvernement français a décidé de ne pas modifier la parité du franc, mais de prendre de nouvelles mesures fiscales destinées à freiner les importations, à favoriser les exportations et à réduire le déficit budgétaire. En outre, il a rétabli le contrôle des changes sous une forme beaucoup plus rigoureuse qu'en été.

Bien que l'activité économique intérieure se soit rapidement développée en République fédérale d'Allemagne, les excédents de la balance commerciale allemande sont demeurés élevés. Contrairement aux prévisions, les importations n'ont pas augmenté plus rapidement que les exportations, car la demande intérieure n'a pas dépassé l'offre. La République fédérale est parvenue à compenser les excédents de sa balance des revenus par des exportations de fonds qui ont porté, pour la première fois, principalement sur des capitaux à long terme. Vers la fin de l'automne pourtant, des voix toujours plus nombreuses se sont élevées à l'étranger pour recommander à l'Allemagne de rétablir l'équilibre de sa balance commerciale et de sa balance des revenus en changeant la parité du mark. Au

même moment, certains milieux allemands ont demandé une réévaluation pour préserver la stabilité des prix. En raison notamment de ces recommandations et de l'interprétation erronée de certaines déclarations officielles allemandes, des fonds sans cesse plus importants ont été transférés en Allemagne au début de novembre en prévision d'une réévaluation du mark. Simultanément, les mécanismes d'anticipation et de temporisation (leads and lags) ont joué dans le domaine des règlements commerciaux.

Comme la situation devenait critique, le gouvernement allemand a décidé, le 19 novembre, de soumettre les exportations à une surtaxe fiscale de 4 % et de dégrever les importations dans la même proportion, mais il n'a pas changé la parité du mark. Des mesures spéciales ont été prises pour enrayer les afflux de fonds de l'étranger; en particulier, le taux des réserves obligatoires des banques a été porté à 100 % pour l'accroissement des dépôts étrangers.

Les nouvelles restrictions que les Etats-Unis ont apportées au début de 1968 aux exportations de capitaux ont touché surtout le financement des investissements directs des entreprises américaines à l'étranger, ce qui a entraîné une forte augmentation de la demande de fonds sur les *marchés européens à court et à long terme*. Les émissions d'euro-obligations effectuées principalement par les entreprises américaines ont atteint un montant record. Ce sont surtout les excédents importants de la balance des revenus de l'Allemagne et de l'Italie et la politique de ces pays visant à encourager les exportations de capitaux qui ont permis de satisfaire cette forte demande. Une part appréciable des nouvelles euro-obligations a été souscrite par les banques suisses pour le compte de leur clientèle étrangère. Par ailleurs, les banques américaines se sont procuré beaucoup de fonds à court terme sur le marché des euro-devises. Les fortes exportations de capitaux de l'Europe continentale, qui ont eu un effet particulièrement favorable sur la balance des paiements des Etats-Unis, ont constitué assurément l'une des tendances les plus marquantes de l'évolution monétaire internationale en 1968. On demandait depuis longtemps aux pays européens dont la balance des revenus présente un excédent d'ouvrir plus largement leur marché des capitaux aux emprunteurs étrangers. Auparavant, les efforts faits pour y parvenir avaient échoué parce que les taux d'intérêt appliqués dans ces pays, à l'exception de la Suisse, dépassaient sensiblement les taux américains et que la capacité des marchés européens était assez restreinte. L'avenir montrera si cette évolution est due à des conditions exceptionnelles ou si elle a au contraire un caractère durable.

La forte demande américaine de fonds en Europe a encore accru l'interdépendance entre le marché monétaire américain et les marchés européens, en particulier le marché des euro-devises. Cette interdépendance se reflète dans l'évolution des taux. En général les taux à court terme ont suivi en Europe la même tendance qu'aux Etats-Unis. Quant à l'évolution des taux américains, elle a été déterminée par la tension d'origine conjonctu-

relle régnant sur le marché de l'argent et par la politique monétaire restrictive du gouvernement. Dans l'ensemble, le niveau des taux à court terme a été plus élevé que l'année précédente. L'évolution des conditions économiques et monétaires n'a pas permis de poursuivre les efforts faits en 1967 sur le plan international pour parvenir à une baisse coordonnée des taux d'intérêt.

Sur les *marchés internationaux de l'or*, les achats spéculatifs, qui avaient déjà été très importants immédiatement après la dévaluation de la livre, ont de nouveau fortement augmenté au début de mars sous l'effet de rumeurs relatives à une dissolution imminente du pool de l'or. Comme beaucoup pensaient qu'une telle mesure entraînerait une hausse générale du prix de l'or, les achats prirent une telle ampleur que les sept banques centrales constituant le pool de l'or décidèrent le 17 mars à Washington de suspendre les ventes d'or destinées à stabiliser le cours de ce métal. A partir de cette date, le prix du marché a résulté du libre jeu de l'offre et de la demande. Les sept banques centrales du pool se sont engagées à ne plus céder d'or à des particuliers, à n'utiliser de leurs réserves d'or que pour couvrir un déficit extérieur et à maintenir, en ce qui les concerne, le prix de l'or inchangé. Les Etats-Unis ont en outre déclaré qu'ils continueraient de convertir en or à la parité de 35 dollars l'once de fin les avoirs en dollars des autorités monétaires qui respecteraient la convention. Les banques centrales de la plupart des pays importants ont adhéré par la suite à cet accord.

Après la conférence de Washington, les banques centrales ont renoncé provisoirement à acheter de l'or nouvellement produit, afin d'exercer une certaine pression sur le prix du marché libre. De nouvelles négociations étaient prévues pour décider si et sous quelles conditions les autorités monétaires recommenceraient à acheter de l'or provenant de la production courante. Les échanges de vues que les gouverneurs des banques centrales des principaux pays ont eus à ce sujet à la BRI dans le courant de l'été, puis lors de l'assemblée annuelle des institutions de Bretton Woods au début d'octobre à Washington, ont permis d'aboutir à un accord de principe. Selon cet accord, les banques centrales et le Fonds Monétaire International (FMI) seraient, en substance, disposés à reprendre de l'or provenant de la production courante au prix officiel de 35 dollars l'once de fin pour autant que le cours du marché libre ne dépasse pas le prix officiel. En revanche, aussi longtemps que le prix du marché libre dépasse 35 dollars, l'offre des pays fournisseurs devrait être entièrement écoulee sur ce marché. Des pourparlers préliminaires ont eu lieu avec des représentants de la République Sud-Africaine, mais l'ouverture de négociations proprement dites a été remise à plus tard en raison des élections présidentielles américaines.

L'évolution par moment mouvementée des marchés de l'or et des marchés des changes a conféré une importance accrue à la *collaboration des banques centrales*, qui



ont uni leurs efforts, notamment pour réorganiser le marché de l'or, pour consolider la position de la livre sterling et pour aider la France à surmonter ses difficultés monétaires.

Comme la position de la livre sterling était demeurée faible après la dévaluation, les banques centrales membres du pool de l'or ont ouvert à la Grande-Bretagne, lors de leur conférence de Washington, un crédit «stand-by» d'un montant de 1,2 milliard de dollars. Au mois de juin, la Grande-Bretagne a remboursé des crédits accordés antérieurement par les banques centrales; elle a recouru à cette fin à une promesse de crédit du FMI d'un montant de 1,4 milliard de dollars. Le FMI, qui ne disposait pas de toutes les devises requises pour ce crédit à la Grande-Bretagne, a fait appel une nouvelle fois aux «Arrangements généraux de crédit». En raison de la situation défavorable des balances des paiements de cinq des dix pays signataires de ces arrangements, seuls la Belgique, l'Italie, les Pays-Bas, la République fédérale d'Allemagne et la Suède ont pu répondre à la demande du FMI; ces pays ont mis à sa disposition pour 476 millions de dollars de devises. Après de longues négociations, une entente sur la stabilisation du volume des avoirs en livres des pays de la zone sterling a été réalisée en juillet entre la Banque d'Angleterre, la BRI, les principales banques centrales européennes et celles du Canada, des Etats-Unis et du Japon. Des négociations entre la Grande-Bretagne et les autorités monétaires des pays de la zone sterling ont complété cette entente. Ainsi, il a été possible de mettre en application le 23 septembre 1968 une convention multilatérale qui doit pendant trois ans protéger dans une large mesure la Grande-Bretagne contre les pertes de réserves monétaires résultant de la conversion d'avoirs en livres appartenant aux pays de cette zone. En vertu de cette convention, la BRI compense les pertes en accordant à la Banque d'Angleterre des crédits en devises jusqu'à concurrence de 2 milliards de dollars. Comme garantie, la BRI a reçu des banques centrales qui participent à la convention des promesses de crédit s'élevant à 2 milliards de dollars également. Pour le financement des crédits à la Banque d'Angleterre, la BRI doit recourir tout d'abord aux dépôts en dollars constitués chez elle par les pays de la zone sterling et aux ressources du marché monétaire international. De leur côté, les autorités monétaires de la zone sterling se sont engagées envers la Grande-Bretagne à réduire au minimum la conversion en devises de leurs avoirs en livres et à déposer autant que possible leurs avoirs en dollars à la BRI. La Grande-Bretagne leur a accordé en contrepartie une garantie de change par rapport au dollar pour la plupart de leurs avoirs en livres.

Après les événements de mai, la France a dû utiliser ses droits de tirage automatiques sur le FMI. Celui-ci s'est procuré une partie des moyens requis (265 millions de dollars) en recourant aux «Arrangements généraux de crédit». Comme dans le cas de la Grande-Bretagne, ces fonds lui ont été fournis par cinq seulement des dix pays signataires de ces arrangements. Le FMI a d'autre part remboursé à la France un crédit de

140 millions de dollars que ce pays lui avait accordé précédemment dans le cadre des «Arrangements généraux de crédit»; quatre pays de la Communauté Economique Européenne (CEE) ont mis les fonds nécessaires à la disposition du FMI. Par la suite, leurs banques centrales ainsi que la Banque de Réserve Fédérale de New York et la BRI ont ouvert à la France un crédit «stand-by» de 1,3 milliard de dollars. Enfin, lors de la conférence monétaire de Bonn, au mois de novembre, les banques centrales des pays du Groupe des Dix, celles du Danemark, de la Suisse, de la Norvège, ainsi que la BRI ont promis à la France des crédits d'un montant de 2 milliards de dollars pour la défense de sa monnaie.

Les accords bilatéraux de «swap» conclus par la Banque de Réserve Fédérale de New York avec quatorze banques centrales étrangères et avec la BRI ont été renforcés. A l'occasion de la conférence du pool de l'or, à Washington, les limites de crédit fixées dans les accords avec six banques centrales et avec la BRI ont été élevées de 2,3 milliards de dollars. Par la suite, la Banque de Réserve Fédérale et la Banque de France ont majoré la limite de leur accord de «swap» de 600 millions de dollars en juillet et de 300 millions en novembre. A la fin de l'année, les possibilités de crédit offertes par les conventions bilatérales de «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale se montaient à 10,5 milliards de dollars au total.

Après des travaux qui ont duré plusieurs années, une *réforme de l'ordre monétaire international* a pu être menée à bonne fin au printemps 1968. Cette réforme consiste dans l'adoption d'un système permettant la création de liquidités internationales additionnelles sous la forme de droits de tirage spéciaux sur le FMI. Conformément à la décision prise par l'assemblée annuelle du Fonds en 1967 à Rio de Janeiro, les directeurs exécutifs du FMI ont mis au point les dispositions détaillées régissant le fonctionnement du nouveau système. Ces dispositions doivent être introduites dans les statuts du FMI. D'autre part, sur la base de motions présentées par les pays de la CEE, ils ont préparé des propositions de modification pour diverses dispositions statutaires. Comme les avis divergeaient sur certains points des propositions formulées par les directeurs exécutifs, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des pays du Groupe des Dix se sont réunis à Stockholm du 29 au 30 mars pour éliminer ces dernières divergences. Bien qu'ils aient tenu compte dans une large mesure des remarques et des vœux exprimés par la France, le ministre français des finances n'a pas approuvé le projet des dispositions statutaires relatives aux droits de tirage spéciaux. Il a toutefois réservé la décision définitive de son gouvernement. La conférence de Stockholm a conduit en particulier à l'introduction dans les statuts d'un droit de retrait, en vertu duquel les pays qui ont adhéré au système pourraient, lors de sa mise en application, renoncer à leur quote-part de droits de tirage spéciaux et refuser les règlements opérés par cession de ces droits. Il a en outre été décidé de modifier les statuts en portant uniformément de 80 à 85% la majorité requise pour

toutes les décisions importantes du FMI et en créant une cour arbitrale à laquelle seront soumises les divergences d'interprétation des statuts du Fonds. Le projet des nouvelles dispositions statutaires relatives à la création de droits de tirage spéciaux ainsi que les propositions de modification des statuts ont été approuvés par les gouverneurs du FMI et soumis aux Etats membres pour ratification. Les Etats-Unis ont été l'un des premiers pays à les ratifier. Les statuts modifiés entreront en vigueur lorsque 60% des Etats membres réunissant au moins 80% des voix les auront agréés.

### **Evolution générale de l'économie, du crédit et de la monnaie en Suisse**

Après une période de ralentissement, la croissance de l'économie suisse s'est raffermie progressivement à partir de l'automne 1967. D'après les indications dont on dispose, le produit national brut réel s'est accru de 3,5% en 1968. Comme le nombre des personnes occupées est demeuré pratiquement stable, cet accroissement est le reflet d'une amélioration notable de la productivité.

La relance a d'abord résulté du développement de la demande étrangère, mais, par la suite, une légère tendance à la reprise est apparue aussi dans le domaine de la construction et des installations industrielles. En revanche, l'expansion de la demande privée s'est ralentie. Ainsi, l'essor de la conjoncture a d'abord été limité. Divers indices laissent cependant supposer que la reprise de l'activité économique a commencé de s'amplifier vers la fin de l'année.

Une nette accalmie s'est produite dans l'évolution des prix. Avec un retard considérable, l'apaisement de la surchauffe s'est finalement manifesté dans ce domaine. Pendant le premier semestre, l'indice des prix à la consommation est resté pour ainsi dire au niveau de la fin de décembre 1967, mais il s'est remis à monter au cours du deuxième semestre. A la fin de décembre 1968, il était de 2,2% plus élevé qu'une année auparavant, alors qu'il avait augmenté de 3,5% en 1967.

La demande de main-d'œuvre, et particulièrement de personnel qualifié, est restée très forte. Comme l'offre de main-d'œuvre est demeurée restreinte, les efforts de rationalisation ont été poursuivis. Cela a conduit dans quelques cas à des fermetures d'usines et à des licenciements de personnel.

L'évolution des salaires a été calme. Toutefois, l'accélération de la croissance économique entraînera certainement une plus forte progression des revenus en 1969. D'importantes augmentations de salaires ont été accordées pour le début de 1969 dans le secteur privé comme dans le secteur public. En outre, les rentes de l'AVS ont été fortement majorées au même moment.

Les échanges économiques avec l'étranger ont été caractérisés par une forte expansion des exportations. Comme le développement des importations ne s'est accéléré qu'avec la reprise des investissements durant le deuxième semestre, le déficit annuel de la

balance commerciale a de nouveau fortement diminué. L'accroissement des placements extérieurs et la hausse des taux sur les marchés étrangers ont fait beaucoup augmenter les revenus des capitaux suisses à l'étranger. L'excédent de la balance des revenus, qui s'élevait déjà à 1 milliard de francs en 1967, pourrait avoir doublé en 1968.

Dans le domaine monétaire, l'un des faits les plus frappants a été l'accroissement extraordinaire des fonds étrangers déposés dans les banques suisses. De la fin de septembre 1967 à la fin de septembre 1968, les engagements bancaires envers l'étranger ont augmenté de 6,3 milliards pour s'inscrire à 27,5 milliards de francs. Inversement, l'excédent de la balance des revenus, le niveau élevé de l'épargne, le volume relativement faible de la demande intérieure de crédits et les taux d'intérêt attractifs appliqués sur les marchés étrangers ont favorisé le développement des placements bancaires à l'extérieur du pays. Ces placements ont augmenté davantage encore que les engagements envers l'étranger; ils se sont accrus de 9,3 milliards de francs, ce qui les a portés à 32,5 milliards. Ainsi, la créance nette des banques sur l'étranger a atteint 5 milliards de francs à la fin de septembre 1968. Les banques peuvent rapatrier en tout temps ces placements à court terme pour renforcer leurs disponibilités en francs suisses et multiplier de la sorte leur potentiel de crédit à l'intérieur du pays.

De septembre 1967 à septembre 1968, le total des bilans des banques qui remettent des données mensuelles à la Banque nationale s'est accru de 17% sous l'effet des importants afflux de fonds de l'étranger. Les postes proprement suisses de leurs bilans n'ont augmenté que de 11%.

Influencé en partie par des facteurs saisonniers, le volume des crédits accordés à la clientèle suisse est resté stable pendant le premier trimestre, mais, à partir du printemps, il a augmenté un peu plus fortement que l'année précédente.

Comme les banques ont placé à l'étranger davantage de fonds qu'elles n'en ont reçus, l'augmentation du total de leurs bilans n'a pas été accompagnée d'un accroissement correspondant de leurs disponibilités en francs suisses. Elles ont tenu cependant à rétablir aux jours de bilan la relation usuelle entre leur encaisse et leurs engagements. A cette fin, elles ont régulièrement eu recours à la banque d'émission. Elles se sont procuré les fonds nécessaires pour renforcer temporairement leur encaisse en cédant des dollars à la Banque nationale principalement sur la base de «swaps» à court terme et, subsidiairement, d'opérations au comptant. En automne, les banques ont renforcé leur liquidité aux échéances en recourant avant tout au crédit d'escompte et au crédit sur nantissement de l'institut d'émission et en lui remettant en pension des papiers à court terme.

Etant donné les étroites relations qui existent entre le marché suisse de l'argent et les marchés étrangers, les taux d'intérêt à court terme ont généralement suivi dans notre

pays la même évolution que sur le marché des euro-devises. Ils ont manifesté une nette tendance à la hausse.

Les taux fixés par les banques pour les crédits commerciaux ont légèrement augmenté, en particulier pour les crédits en blanc. Il en a été de même pour les crédits de construction et les avances aux corporations de droit public. Sur le marché à long terme, certains taux hypothécaires, qui étaient demeurés relativement bas, ont été majorés; en revanche, le rendement des obligations fédérales a baissé.

Grâce au développement vigoureux de l'épargne, le marché des capitaux a pu répondre pendant toute l'année à une forte demande sans montrer de signes de tension. Les émissions publiques d'emprunts suisses et étrangers se sont montées à 4 135 millions de francs en 1968; elles ont ainsi atteint un montant aussi élevé qu'en 1967. Dans l'ensemble, les taux appliqués sont restés stables.

## **La politique de la Banque nationale**

La reprise progressive de l'activité économique en Suisse a nécessité une vigilance accrue. Le développement vigoureux et soutenu de la demande extérieure pouvait en effet entraîner des poussées conjoncturelles intérieures dépassant les possibilités d'expansion de l'économie, que limite l'offre restreinte de main-d'œuvre. D'autre part, étant donné l'évolution de la situation monétaire, il n'était pas exclu que le volume de la monnaie et du crédit puisse se développer de façon excessive, ce qui aurait pu transformer la reprise économique en surchauffe.

La Banque nationale a par conséquent étudié les moyens qui permettraient de parer, le cas échéant, à une expansion inopportune de la monnaie et du crédit. Ce problème a également fait l'objet de discussions avec les représentants de l'Association suisse des banquiers. On s'est efforcé principalement de définir en commun les mesures qui pourraient être prises pour empêcher les afflux massifs de fonds étrangers de pénétrer dans l'économie suisse. Ces discussions n'ont pas abouti à des plans définitifs en 1968, mais elles seront poursuivies.

La forte demande internationale de fonds à court et à long terme a toutefois réduit le danger d'un développement excessif de la monnaie et du crédit à l'intérieur du pays. Les taux élevés du marché des euro-devises, en particulier, ont exercé une forte attraction sur les disponibilités des banques suisses.

La Banque nationale a appliqué une politique qui a permis aux banques de replacer plus facilement à l'extérieur les fonds étrangers qui affluaient chez elles. Afin que les banques puissent renoncer à convertir systématiquement en monnaie suisse les apports de fonds considérables de l'étranger, la Banque nationale a allégé le financement de leurs échéances en concluant avec elles des opérations «swap» et en leur accordant des crédits à court terme. Dans le même but, la Banque nationale leur a offert, avec le concours

de la Banque de Réserve Fédérale de New York, la possibilité de s'assurer à des conditions raisonnables contre les risques de change lorsque les tensions monétaires internationales faisaient monter fortement le coût de cette assurance et risquaient de provoquer des rapatriements massifs de fonds. Cela a contribué à empêcher une expansion excessive de la masse monétaire intérieure.

La Banque nationale a facilité également les exportations de capitaux. Elle a autorisé tous les crédits et tous les projets d'emprunts étrangers soumis à l'article 8 de la loi sur les banques. D'autre part, elle a porté de nouveau de 5 à 10 millions de francs la limite jusqu'à laquelle les emprunts étrangers peuvent être placés en Suisse sans autorisation. En outre, afin d'accroître les possibilités de placement pour les capitaux venus de l'étranger, la Banque nationale a donné pour la première fois son accord à l'émission de certificats étrangers à moyen terme libellés en francs suisses. L'émission de ces titres a toutefois été soumise à certaines conditions, afin d'éviter qu'ils ne fassent une concurrence inopportune aux obligations de caisse des banques suisses.

L'évolution des taux du marché de l'argent n'a pas motivé de changement des taux officiels de l'escompte et des avances sur nantissement. Sur les marchés à moyen et à long terme, les taux sont demeurés pratiquement stables et l'offre de fonds s'est développée de façon très satisfaisante. Par conséquent, la Banque nationale n'a eu à se prononcer sur aucun projet de majoration de taux d'obligations de caisse. Des sondages ont montré par contre que la situation du marché ne se serait pas prêtée à une réduction de ces taux.

La révision de la loi sur la Banque nationale, qui est destinée principalement à étendre les moyens d'action de l'institut d'émission, est entrée dans une phase décisive. Le projet de modification de la loi de 1953, mis au point après la procédure de consultation, a été soumis aux Chambres fédérales par un message du Conseil fédéral du 24 juin 1968. Le projet prévoit essentiellement d'accorder à la Banque nationale de nouvelles compétences qui lui permettraient, sous certaines conditions, d'imposer aux banques la constitution d'avoirs minimaux sur l'accroissement de leurs engagements, de limiter de façon globale l'accroissement des crédits bancaires, d'émettre pour son propre compte des bons à court terme pour des opérations d'open-market et de fixer le montant total des emprunts par obligations pouvant être émis dans une période déterminée.

Selon ce projet, la Banque nationale ne pourra appliquer le système des avoirs minimaux et la limitation des crédits que si ses autres moyens d'action ne suffisent pas à neutraliser un accroissement excessif de la masse monétaire et du crédit bancaire. Les compétences de la Banque nationale concernant ces deux nouveaux moyens sont délimitées de façon que leur application ne puisse avoir en aucun cas un effet déflationniste sur l'approvisionnement de l'économie en monnaie et en crédits. En outre, le projet de

loi prévoit expressément que le Conseil fédéral et la Banque nationale veilleront à faire concorder leurs mesures importantes en matière de conjoncture.

La commission du Conseil national, conseil prioritaire en l'occurrence, a commencé en octobre l'examen du message et du projet de loi.

Les perturbations monétaires qui se sont produites à l'étranger ont amené la direction de la Banque à vouer une attention particulière aux questions monétaires internationales, du fait des répercussions de ces perturbations sur notre pays, sur les pays étrangers et sur le système international des paiements en général.

La Suisse joue dans les relations financières internationales un rôle dont l'importance est hors de proportion avec la capacité de son économie. L'évolution de la conjoncture intérieure risque ainsi d'être troublée par d'amples mouvements de capitaux à court et à long terme, surtout dans les périodes d'insécurité monétaire.

Les afflux de fonds de l'étranger, qui accompagnent régulièrement depuis plusieurs années les perturbations monétaires internationales, ont pris une ampleur particulière en 1968. Cependant, contrairement à ce qui se passait les années précédentes, les banques ont replacé ces fonds directement à l'étranger en raison des conditions très avantageuses du marché international. Même dans les moments critiques, les conversions de devises en francs suisses par la Banque nationale sont demeurées relativement modestes, comparées à celles auxquelles avaient donné lieu les crises monétaires des années antérieures.

Lors de la suspension des interventions des banques centrales sur le marché libre de l'or, à la mi-mars, la Banque nationale a tenu toutefois à accroître sa liberté d'action pour le cas où elle devrait faire face à un afflux massif de devises. C'est pourquoi elle a décidé d'abaisser à 4,2950 son cours d'achat pour le dollar qu'elle avait maintenu à 4,3150 depuis 1961. Le nouveau cours d'achat correspond au point d'intervention le plus bas prévu par les dispositions légales en vigueur. Cette mesure était destinée à éliminer toute incertitude quant à la politique de change de la Banque nationale; elle offre aussi la possibilité de rendre plus coûteuse l'acquisition temporaire de francs suisses à des fins spéculatives.

Afin de prévenir dans la mesure du possible les perturbations qui auraient pu résulter sur les marchés étrangers des rappels de fonds opérés par les banques suisses pour renforcer leur liquidité aux principales échéances, la Banque nationale a replacé sur ces marchés, soit directement, soit par l'entremise de la BRI, les dollars que les banques lui cédaient momentanément sur la base d'opérations «swap».

La Banque nationale a tenu à préserver avec les autres banques centrales la confiance dans le fonctionnement du système international des paiements, afin d'éviter que les perturbations monétaires ne se répercutent sur l'économie mondiale.

Il importait avant tout de sauvegarder la convertibilité du dollar, qui constitue un des fondements du système monétaire international. Dans les conditions actuelles, cela implique que les banques centrales, en cas d'afflux de fonds de l'étranger, acceptent de conserver des quantités assez élevées de dollars dans leurs réserves monétaires et qu'elles renoncent à des conversions massives de dollars en or. Les accords bilatéraux de « swap » passés avec la Banque de Réserve Fédérale de New York facilitent cette politique, car ils permettent d'assurer les dollars repris du marché contre les risques de change.

Par conséquent, la Banque nationale a continué d'assurer contre les risques de change les dollars dépassant le montant normal de ses réserves de devises en effectuant avec la Banque de Réserve Fédérale des transactions « swap » fondées sur une relation fixe entre le franc et le dollar. Cette politique, qui a aussi été appliquée dans d'autres pays, s'est traduite par un accroissement des avoirs en dollars munis d'une garantie de change et par une quasi-stabilisation des réserves d'or.

A côté de la convention bilatérale entre la Banque nationale et la Banque de Réserve Fédérale pour des « swaps » francs contre dollars, il existe une convention triangulaire de « swap » entre la Banque de Réserve Fédérale, la BRI et la Banque nationale. Cette convention permet également à la Banque nationale d'assurer des avoirs en dollars contre les risques de change. La limite de chacune de ces deux conventions a été portée de 400 à 600 millions de dollars en mars, lors du renforcement général des conventions « swap » passées par la Banque de Réserve Fédérale avec les principales autres banques centrales. La convention avec la BRI n'a pas servi à de nouvelles transactions en 1968.

La liquidation des opérations « swap » conclues en 1967 avec la Banque de Réserve Fédérale de New York a été terminée à la fin de juillet. Elle a résulté d'une part des achats de dollars faits par la Banque nationale à la Banque de Réserve Fédérale pour couvrir la demande du marché suisse des devises, d'autre part de l'achat par la Banque nationale d'obligations à court terme du Trésor américain libellées en francs suisses, et enfin d'une conversion de dollars en or auprès des autorités monétaires américaines.

La Banque nationale a dû de nouveau s'opposer à la tendance croissante de certains milieux étrangers à utiliser le franc suisse comme monnaie de référence dans des transactions financières qui n'ont aucun rapport avec notre économie. Ses interventions ont été en général efficaces.

Au cours du premier trimestre, la Banque nationale a contribué dans une large mesure aux efforts déployés pour préserver l'unité du prix de l'or. Les cessions de métal jaune faites sur le marché par le pool de l'or constituaient une première ligne de défense contre la spéculation monétaire et notamment contre la fuite dans le franc suisse. Comme une part importante des ordres d'achat en provenance du monde entier passaient par les banques suisses, la Banque nationale est parvenue, mais temporairement seulement, à



mettre un frein à la spéculation avec leur collaboration. Les achats spéculatifs prirent ensuite une telle ampleur qu'ils devinrent une source d'inquiétude. Comme il était dès lors aussi inutile que coûteux de maintenir cette première ligne de défense, les membres du pool de l'or, dont la Banque nationale suisse, ont décidé le 17 mars à Washington de suspendre les ventes d'or du pool. La Banque nationale a contribué depuis lors avec la plupart des autres banques centrales à maintenir le prix du marché libre à un niveau assez bas en s'abstenant d'acheter de l'or nouvellement produit.

Le soutien à la livre sterling a occupé une large place dans la collaboration monétaire internationale. Étant donné la durée relativement longue des opérations de soutien, la participation de la Suisse a dû se fonder sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963 concernant la collaboration de la Suisse à des mesures monétaires internationales. Sur la base de cet arrêté, la Confédération accorde à la Banque nationale une garantie de reprise pour les prêts dont cette dernière assume le financement. L'arrêté fixe à 865 millions de francs, ou à 200 millions de dollars, le montant total des prêts pouvant bénéficier de cette garantie. Au début de l'année, les crédits de soutien à la Grande-Bretagne atteignaient presque cette limite.

Les remboursements que la Grande-Bretagne a effectués dès le milieu de l'année ont élargi progressivement la marge disponible pour de nouvelles mesures fondées sur l'arrêté fédéral de 1963. La Grande-Bretagne a effectué des amortissements trimestriels sur le crédit de 40 millions de dollars que la Banque nationale lui avait accordé en mai 1965 parallèlement à une aide du Groupe des Dix. Elle a aussi amorti partiellement le crédit de soutien que la Banque nationale lui avait fourni avec d'autres banques centrales peu avant la dévaluation de la livre sterling. Enfin, elle a entièrement remboursé la part effectivement utilisée du crédit «stand-by» que la Banque nationale lui avait ouvert conjointement avec d'autres banques centrales immédiatement après la dévaluation de la livre.

En septembre, la Banque nationale a pu par conséquent, sans dépasser la limite fixée dans l'arrêté fédéral d'octobre 1963, participer pour 100 millions de dollars au crédit «stand-by» qu'un groupe de banques centrales a ouvert à la BRI à titre de garantie pour les prêts qu'elle s'engageait à fournir à la Grande-Bretagne dans le cadre de la deuxième convention multilatérale sur la stabilisation des avoirs en livres des pays de la zone sterling. À la fin de 1968, la garantie de reprise de la Confédération fondée sur l'arrêté de 1963 couvrait des crédits en cours d'un montant de 352 millions de francs et la promesse de crédit de 431 millions de francs de septembre 1968, soit 783 millions de francs au total.

La Banque nationale s'est d'autre part associée avec une quote-part de 100 millions de dollars au crédit «stand-by» de 2 milliards de dollars que les principales ban-

ques centrales ont ouvert le 20 novembre à la Banque de France. La Suisse pouvait d'autant moins se tenir à l'écart de cette manifestation de solidarité qu'une partie des capitaux sortis de France avaient afflué dans notre pays. Comme les crédits de soutien ouverts à l'Angleterre approchaient de nouveau la limite fixée dans l'arrêté de 1963, l'aide de la Banque nationale à la Banque de France a été accordée sous la forme d'un soutien à court terme. La Banque nationale s'est engagée à constituer, en cas de besoin,

*Tableau des mesures  
monétaires internationales  
auxquelles la Banque  
nationale suisse  
a collaboré en 1968*

	Promesses de crédits		Rem- boursements en 1968		Crédits en cours à la fin de 1968	
	mio de dollars	mio de francs	mio de dollars	mio de francs	mio de dollars	mio de francs
* Crédit accordé en mai 1965 à la Grande-Bretagne en liaison avec une aide du FMI et du Groupe des Dix. (Bilan: Avoirs avec garantie de change) . .	40	174	15	66	25	108
* Crédit accordé en juin 1966 à la BRI dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour compenser les retraits d'avoirs en livres (1 <sup>re</sup> convention multilatérale). (Bilan: Devises) . . . . .	50	216	—	—	50	216
* Crédit accordé en novembre 1967 à la BRI sous la forme d'un «swap» francs contre or dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour lui faciliter le remboursement de tirages sur le FMI avant la dévaluation de la livre. (Bilan: Or) . . . . .	15	66	8	38	7	28
* Promesse de crédit accordée en novembre 1967 à la Grande-Bretagne dans le cadre de l'aide des banques centrales après la dévaluation (crédit utilisé et remboursé en 1968)	75	325	75	325	—	—
A reporter . . . . .			98	429	82	352

\* Garantie de reprise de la Confédération, fondée sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963.

	Promesses de crédits		Rem-boursements en 1968		Crédits en cours à la fin de 1968	
	mio de dollars	mio de francs	mio de dollars	mio de francs	mio de dollars	mio de francs
Report . . . . .			98	429	82	352
* Promesse de crédit accordée en septembre 1968 à la BRI dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales à la Grande-Bretagne pour stabiliser les avoirs en livres des pays de la zone sterling (2 <sup>e</sup> convention multilatérale). . . . .	100	431	—	—	—	—
Promesse de crédit accordée en novembre 1968 à la France, dans le cadre de l'aide fournie par les banques centrales lors de la spéculation sur les parités du mark et du franc français . . . . .	100	431	—	—	—	—
Total . . . . .			98	429	82	352

\* Garantie de reprise de la Confédération, fondée sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1963.

auprès de la Banque de France un dépôt en dollars à trois mois, dont elle s'est réservé le droit de demander en tout temps le remboursement avec un préavis de deux jours.

La Banque nationale a régulièrement envoyé des délégués aux réunions que les gouverneurs des banques centrales et les experts monétaires des principaux pays ont tenues sous les auspices de la BRI, de même qu'aux séances des différents comités de l'OCDE. En outre, des représentants de la Banque nationale ont participé aux conférences des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix à Stockholm, du 29 au 30 mars, et à Bonn, du 20 au 22 novembre. L'attitude de la Direction générale dans les débats s'est fondée essentiellement sur la conviction que la multiplication des perturbations monétaires ne saurait être imputée ni à une défaillance du système international des paiements, ni à une pénurie de liquidités internationales. La Direction générale est au contraire persuadée que ces perturbations proviennent du fait que l'on n'a pas suffisamment respecté les règles fondamentales du système et que l'on a laissé trop de latitude aux facteurs d'inflation. Comme le Conseil fédéral, la Banque nationale s'est déclarée convaincue qu'une amélioration de la discipline économique et monétaire était plus urgente qu'une réforme du système monétaire international.

## B. Evolution de la conjoncture en Suisse

### Les principaux secteurs de l'économie

Le *produit national brut* exprimé en valeur réelle, qui avait augmenté de 1,9 % en 1967, s'est accru approximativement de 3,5% en 1968. Cette progression est due pour une bonne part au fait que la demande étrangère en biens et services suisses a fortement augmenté, son taux d'accroissement réel ayant passé de 3,6% en 1967 à 9% en 1968. Par contre, le taux d'accroissement de la demande intérieure est demeuré modeste: il a passé de 2,2% en 1967 à 2,5% en 1968. Cette légère augmentation a résulté de la reprise des investissements; la croissance de la consommation privée, déjà lente l'année précédente, a encore faibli.

Le *nombre des ouvriers occupés dans l'industrie* a quelque peu diminué; un accroissement du nombre des employés a toutefois compensé cette diminution, de sorte que le chiffre global de l'emploi dans l'industrie est resté au niveau de l'année précédente. L'accroissement de la part des employés dans les effectifs du personnel tient notamment à la rationalisation de la production et au développement de la recherche.

Comme l'année précédente, il y avait en Suisse à la fin d'août 648000 *travailleurs étrangers soumis au contrôle*. La composition de la main-d'œuvre étrangère s'est modifiée en ce sens que le nombre des ouvriers bénéficiant d'un permis annuel ou saisonnier a diminué de 4 400 pour s'établir à 585 000, tandis que le nombre des travailleurs frontaliers s'est accru à peu près dans la même mesure pour atteindre 63 000. La situation est demeurée tendue sur le marché de l'emploi.

Après un léger recul en 1967, la *construction* a recommencé de se développer. Cette reprise est due notamment aux investissements accrus de la Confédération et des communes. Les investissements privés, qui diminuaient depuis 1964, se sont stabilisés.

La *construction de logements* s'est maintenue à un niveau élevé. Le nombre de logements terminés en 1968 dans les 65 villes a été de 18 928, ce qui représente une augmentation de 1,1% par rapport à l'année précédente. La production totale de 1968 dans les communes de plus de 1000 habitants est évaluée à 50 000 logements, comme en 1967.

La forte demande de logements dans les agglomérations urbaines se répercute sur la demande de terrains à bâtir, si bien que les prix des biens-fonds ont augmenté dans les zones urbaines. Le coût de la construction dans les villes a également recommencé d'augmenter, quoique de façon encore modérée. Ainsi, l'indice zurichois du coût de la construction de logements, qui renseigne sur l'évolution des prix de soumission, était au début d'octobre de 1,2% plus élevé qu'une année auparavant, alors qu'il avait augmenté de 0,6% seulement d'octobre 1966 à octobre 1967.

L'évolution des *projets de construction* dans les 65 villes permet d'escompter une reprise des investissements. Des permis de construire ont été délivrés pour 24 794 loge-

ments, ce qui représente une augmentation de 14,9% par rapport à l'année précédente. L'Inspectorat fédéral des fabriques a reçu 3 201 projets de constructions industrielles, soit 5,6% de moins qu'en 1967, mais le volume des constructions et des agrandissements projetés a augmenté de 15,1%. Si le nombre des projets et leur volume ont évolué dans des sens opposés, il faut l'attribuer en partie à la rationalisation et aux tendances à la concentration des entreprises.

Le *commerce extérieur* a pris une forte expansion; les taux d'accroissement des importations et des exportations ont plus que doublé par rapport à l'année précédente.

Durant le premier semestre toutefois, les *importations* ont relativement peu augmenté. Elles se sont accrues de 4% seulement, notamment parce que les achats de matières premières et de produits semi-ouvrés ont à peine atteint durant cette période le niveau de l'année précédente. En effet, comme les stocks de produits terminés ont permis tout d'abord de satisfaire une bonne part du surcroît de la demande étrangère, le volume de la production, qui détermine celui des importations de matières premières et de produits semi-ouvrés, n'a pas augmenté au même rythme que les exportations. Dans les derniers mois de 1968, toutefois, les importations ont tendu à s'accroître fortement.

De janvier à décembre, les importations se sont élevées à 19 425 millions de francs. Leur taux d'accroissement de 9,2% a dépassé celui de l'année précédente, qui n'était que de 4,6%. L'augmentation a été de 17,9% pour les biens d'investissement, de 17% pour les produits énergétiques, de 6% pour les matières premières et les produits semi-ouvrés et enfin de 7,9% pour les biens de consommation.

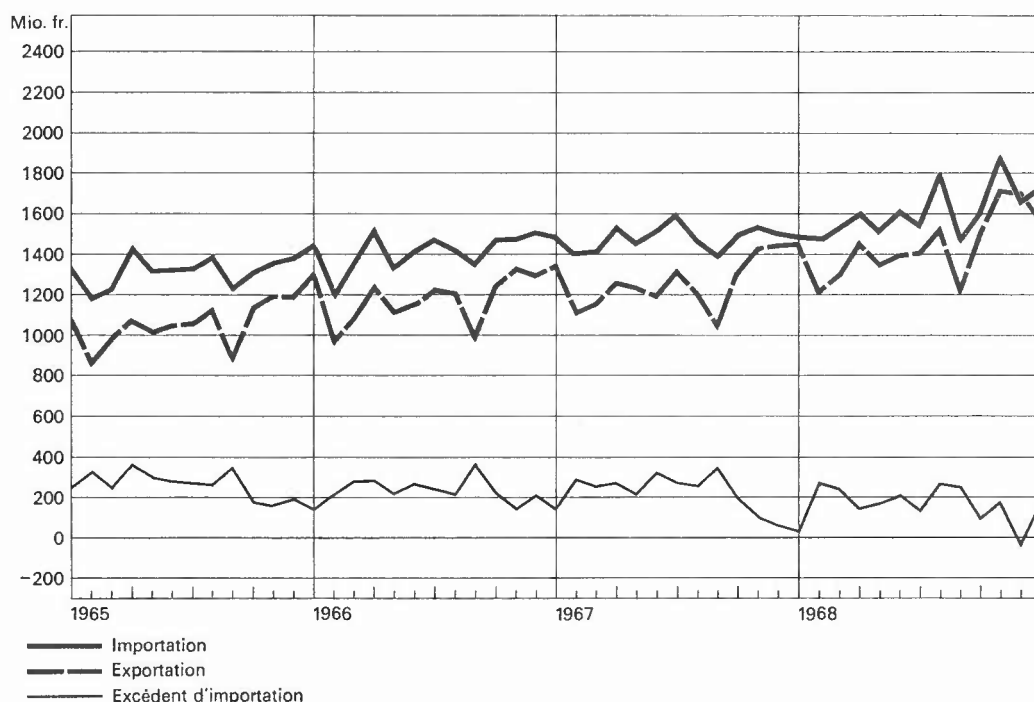
L'expansion des *exportations*, qui avait repris vers la fin de 1967, s'est accélérée. Les biens exportés ont atteint une valeur de 17 350 millions de francs. De 6,8% en 1967, le taux d'accroissement annuel des exportations a passé à 14,4% en 1968. Les causes principales de cet accroissement ont été la reprise de la conjoncture dans les pays du Marché commun et plus particulièrement en République fédérale d'Allemagne, ainsi que l'augmentation de la demande de produits suisses sur plusieurs grands marchés d'outre-mer. Les exportations dans les pays du Marché commun ont augmenté de 14,5% (République fédérale d'Allemagne 21,7%; France 8,2%). Les ventes se sont accrues de 14,5% également aux Etats-Unis et de 19,2% dans les autres pays d'outre-mer. Les livraisons aux pays de l'AELE ont augmenté de 10,9% (Grande-Bretagne 14,2%). Au total, les exportations se sont accrues de 2,2 milliards de francs. La part de la métallurgie à cet accroissement a été de 979 millions, celle de l'industrie chimique de 452 millions et celle de l'industrie textile de 155 millions; quant à l'industrie des denrées alimentaires, elle a contribué pour 144 millions de francs à cette augmentation.

Le déficit de la *balance commerciale* s'est inscrit à 2 075 millions de francs. Par rapport à 1967, il a diminué de 546 millions, ou de 20,8%. Cette diminution provient d'une

part du fait que le volume des exportations a augmenté davantage que celui des importations et d'autre part de l'amélioration des termes de l'échange.

Comme le solde passif de la balance commerciale a diminué, que la balance des services s'est améliorée et que, en particulier, les revenus des capitaux placés à l'étranger ont été plus élevés qu'en 1967, le solde actif de la *balance des revenus* doit avoir atteint 2 milliards de francs en chiffre rond. Cet excédent correspond approximativement à la somme nette des revenus de capitaux, y compris les recettes de l'assurance privée qui consistent aussi principalement en revenus de capitaux. Contrairement à ce qui est le cas dans d'autres pays, le fort surplus de la balance suisse des revenus ne résulte pas d'un excédent de la balance commerciale, mais d'un surplus de recettes provenant des capitaux et des services. Cela tient, d'une part, au montant élevé des investissements suisses à l'étranger et, d'autre part, au rôle joué par la Suisse comme place financière internationale. Ainsi, l'augmentation nette des revenus de capitaux s'explique en partie par les intérêts que les banques tirent de leurs placements sur le marché des euro-devises. Si l'on fait abstraction des revenus de capitaux, qui ont été replacés en majeure partie à l'étranger, les recettes et les dépenses (y compris les transferts de fonds de la main-d'œuvre étrangère et les autres prestations unilatérales) de la balance des revenus pour 1968 s'équilibrent à peu près.

*Balance du commerce extérieur*



L'évolution du *tourisme* a subi des influences opposées. Les bonnes conditions d'enneigement et la date tardive des fêtes de Pâques ont favorisé les régions où se pratiquent les sports d'hiver; en été, par contre, le mauvais temps a provoqué une diminution des nuitées qui a été à peine compensée par la reprise du tourisme en automne. Les restrictions de change britanniques et les longues grèves qui se sont produites en France au printemps ont gêné le développement du tourisme. Le nombre des hôtes américains a aussi légèrement diminué. Par rapport à l'année précédente, le total des nuitées dans les hôtels et les pensions a augmenté de 1,2%. L'accroissement a été de 2,3% pour les hôtes suisses et de 0,4% pour les hôtes étrangers.

Le *nombre des voyageurs* transportés par les Chemins de fer fédéraux est resté stationnaire. Cette stagnation est imputable au mauvais temps, ainsi qu'aux grèves de cheminots qui ont eu lieu en France et en Italie. Le *trafic des marchandises* a continué de progresser. L'augmentation du trafic intérieur a été particulièrement marquée, du fait de la reprise de l'activité économique et de l'expansion du commerce extérieur. La progression du trafic de transit s'est ralentie; elle a même fait place temporairement à une diminution. Ce revirement est dû pour une bonne part au fléchissement de la conjoncture en Italie, ainsi qu'à des changements structurels dans l'industrie italienne.

Contrairement à l'année précédente, l'*agriculture* a souffert des conditions atmosphériques. Le temps relativement froid et pluvieux a entravé la croissance des plantes et les travaux agricoles, de sorte que les récoltes ont été inférieures à celles de 1967, surtout en qualité. En revanche, la production animale a fait de nouveaux progrès. Comme le cheptel bovin s'est encore accru alors que la demande de lait et de produits laitiers a diminué, la crise des débouchés s'est aggravée dans l'économie laitière. Il a fallu, par conséquent, relever de 3 à 5 centimes par litre, à partir du 1<sup>er</sup> mai, la retenue imposée aux producteurs pour le lait commercial. En outre, le Conseil fédéral a décidé de contingenter les livraisons de lait. L'application de cette mesure a toutefois été ajournée, afin de donner à l'agriculture la possibilité d'adapter elle-même sa production. Selon des estimations provisoires du Secrétariat des paysans suisses, le revenu de l'agriculture a baissé du fait de l'évolution défavorable des recettes et des dépenses: d'une part, le rendement brut épuré a été de 1,4% plus faible que l'année précédente et, d'autre part, les principaux frais d'exploitation, notamment les salaires des ouvriers agricoles et l'intérêt du capital investi, ont continué d'augmenter.

La *consommation privée* s'est accrue en valeur nominale de 5%, contre 7,2% en 1967. En valeur réelle, elle a augmenté de 2,6%, contre 2,8% l'année précédente. Quant au chiffre d'affaires du commerce de détail, il a progressé de 3,6%, en regard de 4,9% en 1967. La part des services l'emporte de plus en plus sur celle des biens dans l'accroissement de la consommation privée.

L'augmentation des *dépenses publiques* a été un peu plus faible qu'en 1967. Selon des estimations provisoires, les dépenses courantes des pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) et des assurances sociales se sont accrues de 7,5%, contre 9,5% l'année précédente. Le budget de la Confédération pour 1968 prévoyait au compte financier une augmentation des dépenses de 11,5% et une augmentation des recettes de 16,7%. Quant au déficit budgétaire, il était de 180 millions de francs.

Il faut s'attendre à un déficit plus élevé en 1969. Selon le budget, les recettes augmenteront de 6,3% et passeront à 6719 millions de francs, alors que les dépenses progresseront de 10,1% pour atteindre 7153 millions. Par conséquent, le déficit budgété dans le compte financier est de 434 millions de francs. Pour la première fois depuis 1953, le budget général présente également un déficit, qui est évalué à 116 millions de francs.

La *hausse des prix* s'est ralentie dans les principaux secteurs de l'économie. L'évolution n'a cependant pas été uniforme, car dans certains domaines, comme la construction et les marchés immobiliers urbains, les prix ont de nouveau tendu à monter.

Au cours des mois d'été, l'*indice des prix de gros* est tombé au-dessous du niveau de l'année précédente. Ce recul est dû au fait que la hausse des prix des marchandises importées a été plus que compensée par la baisse des prix des marchandises indigènes. A partir de l'automne toutefois, la situation a changé, si bien qu'à la fin de décembre, l'indice des prix de gros dépassait de 0,3% le niveau qu'il avait atteint un an auparavant.

Le taux d'accroissement annuel de l'*indice des prix à la consommation* a baissé de janvier à la fin d'août, où il n'était plus que de 1,2%. Il n'était jamais descendu si bas depuis le mois d'avril 1961. La hausse de l'indice s'est cependant renforcée durant le dernier trimestre de 1968, si bien qu'à la fin de décembre le taux annuel de renchérissement s'est inscrit à 2,2%; il avait atteint 3,5% une année auparavant. Le ralentissement de la progression de l'indice s'explique par le fait que les prix ont peu augmenté dans l'alimentation, les boissons, l'habillement et l'aménagement du logement et qu'ils ont baissé pour les huiles de chauffage. Alors que cette baisse est liée à des facteurs spéciaux, la progression modérée des prix dans les autres groupes de consommation reflète le ralentissement de la croissance économique qui a eu lieu dans les années 1966 et 1967, mais qui a agi en 1968 seulement sur l'indice des prix à la consommation.

Comme l'évolution des prix est demeurée plus calme et que le développement de l'activité économique a été encore relativement lent, les *salaires* n'ont augmenté que de 4,1%, contre 5,3% l'année précédente. Toutefois, dans les derniers mois de 1968, la Confédération, des cantons, des communes et le secteur des services ont décidé d'accorder au début de 1969 d'importantes augmentations de traitements qui ne manqueront pas d'exercer une influence sur les salaires de l'industrie et de l'artisanat.



## Réserves monétaires et marché des changes

A la fin de 1967, les *réserves monétaires* (or, devises, bons du Trésor étrangers en francs suisses, à l'exclusion du poste « avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères ») s'élevaient à 15 788 millions de francs. Sur ce montant, 464 millions de francs provenaient des opérations « swap » conclues avec les banques en fin d'année. Le dénouement de ces opérations a entraîné une diminution correspondante des réserves monétaires au début de 1968. Elles ont continué de baisser jusqu'au 22 mai, date à laquelle elles ont atteint leur point le plus bas de l'année, soit 13 301 millions de francs. La diminution par rapport à la fin de 1967 était de 2 487 millions de francs. Les réserves monétaires ont ensuite augmenté lentement jusqu'en automne, tout en enregistrant aux échéances mensuelles des pointes passagères dues à des cessions de dollars par les banques sur la base de transactions « swap ». Après une forte augmentation à l'approche de l'échéance annuelle, elles se sont inscrites à 18 400 millions de francs à la fin de l'année. Sur ce montant, 3 206 millions de francs représentaient la contrepartie d'opérations « swap » avec les banques. Si l'on fait abstraction de ces opérations, les réserves monétaires ont diminué de 130 millions de francs en 1968. Les afflux de fonds en provenance de l'étranger n'ont donc pas provoqué un gonflement des réserves monétaires; en revanche, les avoirs du système bancaire à l'étranger se sont accrus de façon appréciable.

A la fin de 1967, les *réserves d'or* s'élevaient à 13 370 millions de francs si l'on tient compte des « swaps » d'un montant de 2 148 millions de francs en cours avec la BRI, qui n'entraînent qu'un accroissement temporaire de ces réserves. La liquidation presque complète des « swaps » avec la BRI a fait baisser les réserves d'or de 2 120 millions et la contribution de la Banque nationale aux opérations du pool de l'or, de 370 millions. En revanche, des conversions de dollars en or à la Banque de Réserve Fédérale ont entraîné des rentrées d'un montant de 216 millions; la Banque nationale a acheté d'autre part à la Banque de France pour 260 millions de francs d'or. A la fin de l'année, les réserves d'or s'inscrivaient à 11 356 millions de francs; la part des « swaps » or avec la BRI ne s'élevait qu'à 28 millions de francs.

Au début de l'année, les *réserves de devises* se montaient à 1 987 millions de francs. Comme la politique des banques a consisté à placer autant que possible leurs moyens liquides de façon lucrative à l'étranger, les réserves de devises ont fortement diminué durant les premiers mois de l'année. Bien que la Banque nationale ait dû reprendre des dollars pour la contrevaletur de 334 millions de francs le 15 mars par suite de la perturbation des marchés de l'or, ses réserves de devises ne s'élevaient plus qu'à 1 062 millions de francs le 22 mai. Les discussions dont le franc français a fait l'objet ainsi que les préparatifs des banques pour l'échéance semestrielle ont ensuite amené la Banque nationale à reprendre des quantités appréciables de dollars du marché, si bien que ses réserves de

devises sont montées passagèrement à 3174 millions de francs à la fin de juin. Sur ce montant, 1 851 millions de francs provenaient de «swaps» à court terme avec les banques, qui ont été dénoués au début de juillet. Les réserves de devises ont fortement diminué durant la troisième semaine de juillet. Cette diminution a tenu au fait que la Banque de Réserve Fédérale de New York a liquidé le solde de 135 millions de dollars de ses engagements «swap» dollars contre francs. Elle a reçu les francs suisses nécessaires de la Banque nationale, qui a pris en échange des bons du Trésor des Etats-Unis libellés en monnaie suisse. Les réserves de devises ont ainsi touché le 23 juillet le point le plus bas de l'année, soit 795 millions de francs.

Durant le reste de l'année, la tendance au resserrement du marché suisse de l'argent et les besoins de liquidités des banques ont entraîné à plusieurs reprises des cessions de dollars à la banque d'émission. La Banque nationale a repris des dollars du marché à la fin de juillet, de septembre et d'octobre pour 1 150 millions de francs au total, mais la couverture des besoins en devises de l'Administration fédérale a également provoqué des sorties continues de dollars. Lors de la crise monétaire de la mi-novembre, la Banque nationale a dû reprendre des dollars pour 913 millions de francs.

Les réserves de devises ont augmenté de 1 580 millions de francs du 23 juillet à la fin de novembre, puis de 3 226 millions sous l'effet des préparatifs des banques en vue de l'échéance annuelle. Elles s'inscrivaient à 5 601 millions de francs à la fin de l'année. Sur ce montant, 3 206 millions de francs étaient assurés contre les risques de change par des «swaps» avec les banques et 1 589 millions par des «swaps» avec la Banque de Réserve Fédérale et des opérations à terme avec la BRI.

Dans le courant de l'année, les *bons du Trésor étrangers en francs suisses* ont passé de 432 à 1 442 millions de francs. En effet, lors de la liquidation de transactions «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale de New York, la Banque nationale a repris en mars et, comme on l'a vu, en juillet, pour 435 et 575 millions de francs de bons du Trésor américain (bons Roosa) libellés en francs suisses.

A la fin de mars, la Banque d'Angleterre a utilisé temporairement jusqu'à concurrence de 325 millions de francs le crédit «stand-by» ouvert par la Banque nationale après la dévaluation de la livre. En échange de son avance en francs suisses, la Banque nationale a reçu de la Banque d'Angleterre des livres munies d'une garantie de cours. Cette dernière s'est servie des francs suisses ainsi obtenus pour acheter des dollars à la Banque nationale. De ce fait, les *avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères*, qui figuraient au bilan pour 174 millions de francs à la fin de 1967, ont passé à 499 millions de francs. La Banque d'Angleterre a ensuite remboursé cette avance, à raison de 108 millions de francs en juin et de 217 millions en octobre. Comme elle a procédé d'autre part, en août et en novembre, à des amortissements de 66 millions de francs au

total sur le crédit que la Banque nationale lui avait ouvert en mai 1965 en liaison avec une opération de soutien effectuée par le FMI, les avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères ont baissé à 108 millions de francs.

Sur le *marché suisse des changes*, le cours du dollar s'est raffermi comme de coutume au début de l'année. En tant que monnaie-clé, la devise américaine reflète non seulement la position monétaire des Etats-Unis, mais encore l'évolution de l'ensemble du marché suisse des changes. Etant donné la liquidité abondante du marché suisse de l'argent et les intérêts élevés servis sur les marchés internationaux, les placements à l'étranger ont augmenté. La demande croissante de dollars qui en a résulté a fait passer le cours de la devise américaine de 4,3250 à la fin de 1967 à 4,3497 à la fin de février. La Banque nationale a pu ainsi céder une quantité appréciable de dollars au marché. Lorsque la reprise de la spéculation internationale sur l'or a provoqué une crise qui a entraîné à la mi-mars la fermeture provisoire du marché londonien de l'or et des devises, le cours du dollar a fléchi de nouveau. La Banque nationale a abaissé, comme on l'a vu, son cours d'achat pour le dollar au point inférieur d'intervention de 4,2950, alors qu'elle était intervenue pendant quelques années à 4,3150. Le calme est revenu sur le marché des changes après la déclaration commune du Conseil fédéral et de la Banque nationale affirmant que la parité-or du franc suisse demeurerait inchangée, qu'une dévaluation ou une réévaluation du franc était exclue, que la banque d'émission était prête à reprendre des dollars au nouveau cours d'achat de 4,2950 et à intervenir sur le marché à terme. La diminution de la demande de francs suisses s'est traduite par une hausse du cours du dollar. Lorsqu'il a atteint 4,34, la Banque nationale a recommencé à céder des dollars au marché. A partir de la mi-mai, la détérioration de la situation politique et sociale en France a provoqué dans notre pays des afflux de fonds qui ont pesé sur le cours du dollar et qui ont amené la Banque nationale à intervenir sur le marché des changes. Par la suite, elle est encore intervenue à plusieurs reprises lorsque les banques ont voulu convertir des dollars en francs suisses pour renforcer leur encaisse. Chaque fois, cependant, le dollar est remonté assez rapidement au-dessus du cours d'achat de la Banque nationale et il s'est maintenu en général au niveau de 4,30. La crise monétaire internationale et les préparatifs des banques en vue de l'échéance annuelle l'ont fait redescendre passagèrement à 4,2950 au début de la troisième décennie de novembre et en décembre.

L'évolution des cours de la livre sterling, du franc français et du mark allemand a particulièrement retenu l'attention. Le cours de la livre a reflété les difficultés persistantes causées à la Grande-Bretagne par sa balance des paiements. Proche de la parité à la fin de janvier, il a fléchi par la suite, notamment au moment de la spéculation sur l'or à la mi-mars. Il a atteint un premier point bas au début de juillet, mais il est parvenu ensuite à se raffermir, en particulier après la conclusion de la convention sur la stabili-

sation des avoirs en livres des pays de la zone sterling. Comme l'évolution de la balance britannique des paiements était demeurée peu satisfaisante, les bruits qui ont couru en novembre concernant un changement des parités du mark allemand et du franc français ont affaibli également la position de la livre. Le franc français qui s'était redressé au début de l'année a fléchi fortement sous l'influence des événements de mai et de juin. Après un raffermissement temporaire, il a de nouveau faibli lors de la crise monétaire de la mi-novembre. La spéculation sur une réévaluation du mark, qui a provoqué d'importants afflux de capitaux français en Allemagne, a contribué dans une large mesure à ce fléchissement. Quant au cours du mark allemand, il a été influencé avant tout par le fort excédent de la balance des revenus de la République fédérale et par d'incessantes rumeurs de réévaluation.

Sur les *marchés internationaux de l'or*, les perturbations de novembre et de décembre 1967 ont été suivies d'une accalmie temporaire. En janvier et en février 1968, le prix de l'or sur le marché de Londres a varié entre 35,13¼ et 35,19% dollars l'once. Au début du mois de mars toutefois, les conjectures relatives à une dissolution imminente du pool de l'or ont provoqué une vague d'achats spéculatifs qui ont conduit le 15 mars à la fermeture temporaire du marché londonien de l'or et des devises, ainsi qu'à la suspension des opérations du pool. La division du marché de l'or en un marché officiel et en un marché privé où le prix évolue librement a eu lieu sans heurts, contrairement à l'opinion largement répandue selon laquelle l'arrêt des ventes d'or du pool aurait dû provoquer immédiatement une hausse massive du prix du marché libre, qui aurait contraint les autorités monétaires à majorer également le prix officiel. Il est vrai qu'après cette mesure, le prix du marché libre s'est élevé au-dessus du prix officiel. Le 18 mars, le premier cours coté sur le marché de l'or de Zurich, qui n'avait pas été fermé, était de 43/45 dollars l'once. Mais à la fin du mois déjà, le cours était retombé à 38/38,50 et il ne dépassait plus de beaucoup le prix officiel. Lors de la réouverture du marché de Londres, le 1<sup>er</sup> avril, les premières transactions privées se sont faites à 38 dollars l'once. L'évolution du marché de l'or n'a pas tardé à se stabiliser et les fluctuations de prix sont restées relativement limitées. Entre le début d'avril et la fin de l'année, l'or a atteint son prix le plus élevé le 21 mai, date à laquelle il a été coté à 42/43 dollars l'once sur le marché de Zurich et à 42,60 dollars sur le marché de Londres. Le cours le plus bas enregistré en Suisse a été de 36,65 dollars, le 4 avril. En décembre toutefois, le prix de l'or est remonté en Suisse à 41,90/42,10 dollars l'once.

## **Le marché de l'argent et des capitaux**

L'évolution de la situation sur le *marché de l'argent* se reflète dans le mouvement des *avoirs à vue des banques et de l'économie à la Banque nationale*. Ces avoirs, qui s'élevaient à 4,2 milliards de francs à la mi-janvier, ont reculé à 3,2 milliards de francs jusqu'à la

mi-avril; après une hausse momentanée à la fin du semestre, ils sont encore descendus à 2,5 milliards jusqu'à la mi-juillet. Les créations de francs suisses pour l'échéance de juillet les ont fait augmenter; ils atteignaient 3,2 milliards de francs à la mi-août. Ils ont ensuite fluctué, tout en manifestant jusqu'à la mi-décembre une certaine tendance à diminuer.

Durant le premier semestre, les avoirs à vue des banques et de l'économie ont dépassé le niveau de l'année précédente, même si l'on tient compte des avoirs qui figuraient encore en 1967 sur les comptes de virements de banques temporairement liés et qui ont été libérés depuis lors. De juin à octobre, par contre, le montant des avoirs des banques et de l'économie a été parfois de 1 milliard de francs moins élevé qu'en 1967. Il est vrai que dans la période correspondante de l'année précédente, les disponibilités des banques avaient été exceptionnellement abondantes; le conflit du Proche-Orient avait provoqué un important afflux de fonds en mai et en juin 1967, et l'allégement du marché qui en était résulté avait duré plusieurs mois. Toutefois, l'énorme création de francs suisses qui a eu lieu à l'approche de l'échéance annuelle a porté ces avoirs à 5776 millions de francs à la fin de l'année. Ils dépassaient alors de 1965 millions de francs le niveau de l'année précédente.

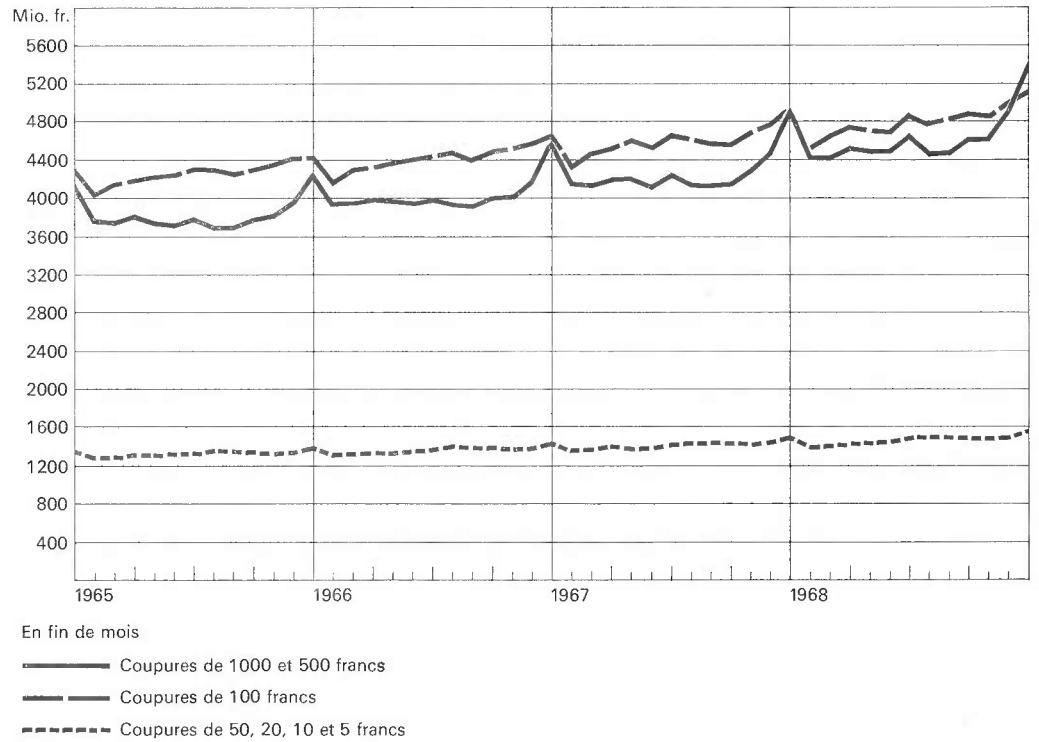
*Les avoirs de la Confédération* à la Banque nationale ont beaucoup varié. Au cours du premier semestre, la Confédération a dû à plusieurs reprises mettre des bons du Trésor américain en pension à la Banque nationale pour éviter des impasses de trésorerie. Ces impasses proviennent du fait que les avoirs de la Confédération à la Banque nationale comprennent également les disponibilités de caisse du service des comptes de chèques postaux, qui varient fortement en raison des fluctuations des avoirs déposés sur ces comptes.

Les placements de la Confédération en bons du Trésor américain n'ont pas changé; ils s'élevaient à 480 millions de francs à la fin de l'année. Ses placements en dollars avec garantie de change ont augmenté de 9 millions, pour atteindre 82 millions de francs. La Confédération a liquidé ses placements en livres, qui se montaient à 12 millions de francs à la fin de 1967.

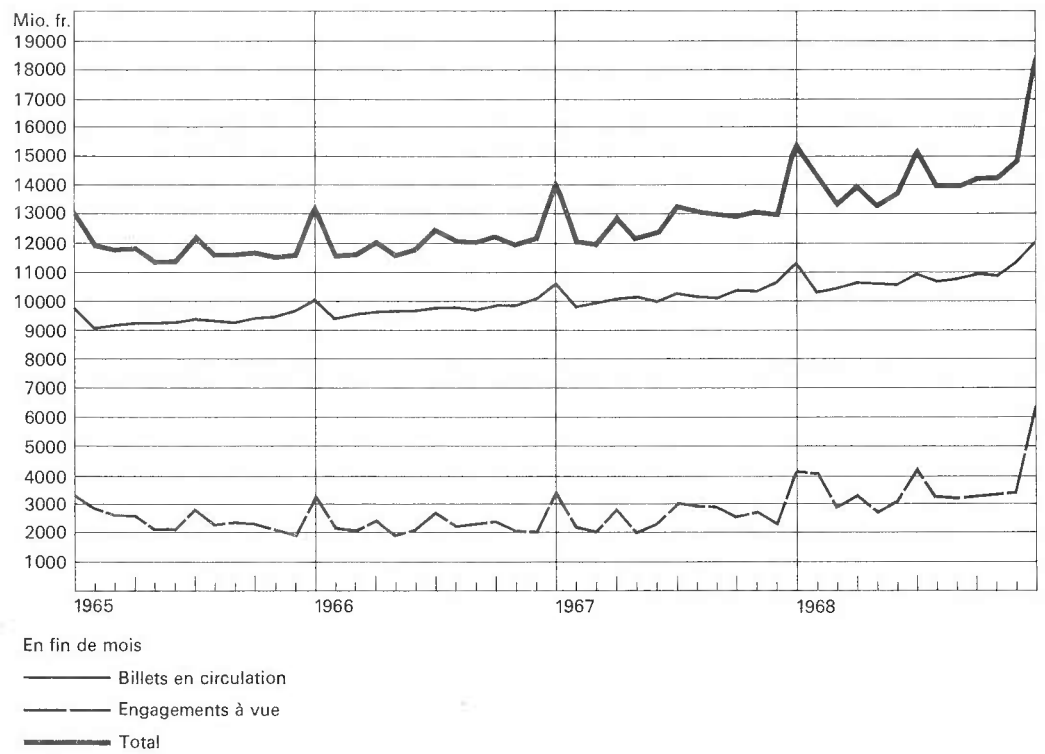
Le montant des bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché n'a pas varié; il s'inscrivait à la fin de l'année à 889 millions de francs. A la fin de janvier 1968, la Confédération a émis, il est vrai, pour 200 millions de francs de ces bons, mais elle les a remboursés à la fin de mars. L'émission d'un emprunt fédéral a absorbé 172 millions d'argent frais, tandis que le remboursement d'obligations des CFF sorties au tirage a restitué 9 millions de francs au marché.

Abstraction faite des variations saisonnières, la *circulation fiduciaire* a continué d'augmenter. A la fin de 1967, elle s'élevait à 11327 millions de francs. Réduite à 9894 millions de francs à la mi-février par le reflux des billets, elle est remontée à 10665 mil-

*Répartition des billets en circulation*



*Billets et engagements à vue*



lions de francs à la fin de mars. Elle n'a pratiquement plus varié jusqu'à la fin de mai, puis elle a progressé pour s'établir à 12 047 millions de francs à la fin de l'année. La circulation fiduciaire a dépassé en moyenne de 564 millions de francs, ou de 5,6%, le niveau de l'année précédente, alors qu'elle avait augmenté de 447 millions, ou de 4,7%, en 1967.

Le recours au crédit de la banque d'émission (crédit d'escompte, crédit sur nantissement et mise en pension de bons de stérilisation) a évolué de façon inégale. A part une hausse passagère à la fin de mai, il a varié entre 100 et 170 millions de francs au cours des huit premiers mois, c'est-à-dire dans des limites voisines de celles de l'année précédente. Le recours au crédit de la banque d'émission a toutefois fortement augmenté lors des dernières échéances mensuelles. Il a atteint 479 millions de francs en septembre, 423 millions en octobre et 591 millions en décembre. Etant donné les intérêts élevés qu'elles recevaient sur le marché des euro-devises, les banques ont limité leurs rapatriements de dollars et elles ont eu recours à l'escompte et à la mise en pension de papiers à court terme pour compléter leurs disponibilités en francs suisses aux principales échéances.

La Banque nationale a reçu à l'escompte pour 1 047 millions de francs d'effets sur la Suisse, contre 470 millions en 1967; elle a d'autre part escompté pour 188 millions de francs de bons du Trésor de la Confédération, contre 100 millions en 1967. Comme les années précédentes, la majeure partie des effets sur la Suisse ont été des effets de stocks obligatoires. Ces effets, y compris ceux qui avaient trait à la constitution de réserves de céréales panifiables, ont atteint en moyenne 79 millions de francs, contre 80 millions en 1967. Au total, 2 866 contrats de stocks obligatoires étaient en vigueur à la fin de 1968, contre 2 893 un an auparavant. Quant à la valeur des marchandises stockées, elle atteignait 1 820 millions de francs, contre 1 533 millions à la fin de 1967. Les banques assuraient le financement de ces stocks à concurrence de 1 035 millions de francs, contre 938 millions à la fin de l'année précédente.

La Banque nationale n'a eu à escompter des obligations que pour le montant relativement modeste de 49 millions, contre 111 millions de francs en 1967.

Le recours au crédit sur nantissement a été en moyenne de 27 millions de francs, contre 31 millions l'année précédente.

Les banques se sont procuré à plusieurs reprises des disponibilités par la mise en pension de bons de stérilisation à la Banque nationale. Elles ont recouru à ce moyen de financement principalement à la fin de mai, de septembre et de décembre, où les mises en pension se sont montées respectivement à 170, 122 et 142 millions de francs. Dans la première semaine de juillet, l'institut d'émission a remboursé pour 225 millions de francs de bons à court terme du Trésor de la Confédération émis en 1964 pour stériliser des fonds. Ce remboursement a ramené à 375 millions de francs le montant des bons de stérilisation placés dans les banques.

Les *taux d'intérêt* n'ont pas évolué de façon uniforme. Sitôt après le début de l'année, les taux à court terme ont baissé et sont restés bas jusqu'au printemps. Ils se sont ensuite raffermis, principalement sous l'influence des hausses sur le marché des euro-devises. Sur le marché à moyen terme, les taux des obligations de caisse sont restés toute l'année au niveau qu'ils avaient atteint au début de 1967. Les taux des dépôts d'épargne sont également demeurés stables. Par contre, les taux hypothécaires ont encore légèrement augmenté. Les banques cantonales les ont progressivement adaptés; ce processus n'était pas encore achevé à la fin de l'année.

En ce qui concerne les différents taux du marché de l'argent, la Banque nationale a abaissé le 1<sup>er</sup> avril 1968 le *taux d'escompte spécial pour les effets servant au financement des stocks obligatoires* de produits alimentaires et de fourrages de 3 ¼ à 3%. Il s'agissait là d'une simple adaptation au taux officiel de l'escompte qui avait été ramené de 3 ½ à 3% le 10 juillet 1967. Le taux d'escompte spécial pour les autres stocks a été maintenu à 3 ½%.

Le *taux de l'argent au jour le jour* sur la place de Zurich, qui était tombé à ½% au début de janvier, a commencé à se raffermir au mois de mars. En mai il atteignait 3 ½%. L'allégement survenu en été sur le marché de l'argent l'a ramené provisoirement à 2 ½% et même plus bas, mais il est remonté à 3 ½–4% à la fin d'octobre. Vers la fin de l'année, l'intérêt de l'argent au jour le jour était de 3 ½%.

Les grandes banques qui, à la fin de 1967, payaient un intérêt de 4% sur les *dépôts à trois mois* ont réduit ce taux par deux fois au début de l'année pour le ramener à 2 ¾%. Il s'est maintenu à ce niveau jusqu'à la mi-mai, puis il a recommencé de monter. Il était de 4 ¼% à la mi-novembre.

Les bons de stérilisation à trois mois ont été renouvelés à des taux allant de 2 ¾ à 3 ½%, suivant la situation du marché. Les bons du Trésor de la Confédération ont été émis à des taux de 3 à 3 ½% pour une durée de un an, un an et demi et deux ans.

Comme on l'a relevé dans les «considérations générales», les *taux du marché à moyen terme* sont restés presque sans exceptions au niveau atteint au début de l'année précédente. Les grandes banques et les banques cantonales ont versé un intérêt de 4 ¾% sur les obligations de caisse à trois et à quatre ans, et un intérêt de 5% sur les titres d'une durée de cinq ans et plus. Les banques locales et les caisses de crédit mutuel ont appliqué des taux de 4 ¾–5% pour leurs obligations de caisse à trois et à quatre ans, et de 5–5 ¼% pour les titres de plus longue durée.

L'intérêt moyen payé par les principales banques cantonales pour les *dépôts d'épargne* est resté à 3,60% pendant toute l'année. Les banques cantonales ont généralement servi sur ces dépôts un intérêt de 3 ½% ou de 3 ¾%, et dans quelques cas de 4%. Au début d'octobre, les grandes banques, les banques locales et les caisses de crédit



mutuel servaient aux épargnants un intérêt de 3½–4%, et les caisses d'épargne un intérêt de 3¾–4%.

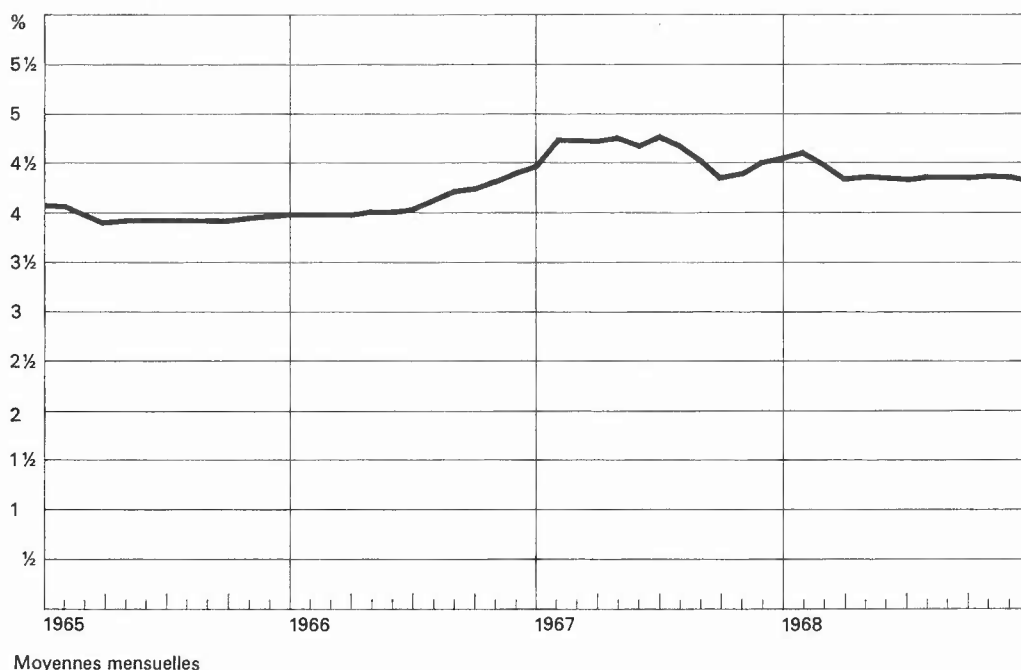
Les *intérêts perçus* par les banques ont légèrement augmenté. En ce qui concerne les *débiteurs*, les grandes banques demandaient en octobre – sans les commissions usuelles – un intérêt de 5¼–5½% pour les crédits en blanc, contre 5¼% un an auparavant. En revanche, les conditions des crédits commerciaux gagés n'ont pas changé. Les taux des crédits de construction se sont raffermis; les banques cantonales qui, en automne 1967, fixaient généralement un intérêt de 4¾–5¼% pour ces prêts, ont appliqué des taux de 4¾–5½%. Les taux stipulés par les banques cantonales pour les *avances et les prêts à des corporations de droit public* ont augmenté de ¼% et passé à 4½–5½%.

De la fin de 1967 à la mi-décembre 1968, l'intérêt des *prêts hypothécaires* accordés par les principales *banques cantonales* a passé en moyenne de 4,51 à 4,60% pour les *anciens prêts* en premier rang sur les habitations courantes, les taux appliqués allant de 4½% à 5%. L'intérêt des hypothèques sur les biens-fonds agricoles et sur les habitations à loyer modéré a généralement été le même que pour les prêts sur les habitations courantes. Les banques cantonales ont perçu un intérêt de 4¾–5¼% sur les prêts grevant les immeubles des entreprises industrielles et artisanales. Sur les *nouveaux prêts* accordés pour des habitations courantes, elles appliquaient en automne un intérêt de 4¾–5%, mais quelques-unes d'entre-elles ont conservé le taux de 4½%. Dans les principales banques de ce groupe, l'intérêt moyen des nouveaux prêts était de 4,90% en décembre, contre 4,78% à la fin de 1967. Durant les derniers mois de 1968, les nouveaux prêts hypothécaires accordés à l'industrie et aux entreprises artisanales ont été assortis d'un taux allant jusqu'à 5½%. Pour les nouveaux prêts sur les biens-fonds agricoles et sur les habitations à loyer modéré, le taux de 4¾% a dominé, tandis que l'intérêt moyen s'établissait à 4,84%.

Les taux des *banques hypothécaires privées* ont en général dépassé légèrement ceux des banques cantonales. Leurs anciens prêts accordés sur des habitations courantes ont été assortis d'un taux de 4½–5¼%, tandis que l'intérêt de leurs nouveaux prêts était de 5–5¼%. Les caisses d'épargne, de leur côté, demandaient un intérêt de 4¾–5% pour les anciens prêts sur les habitations courantes, et de 5% généralement sur les nouveaux prêts de cette nature. Ces deux catégories de banques ont également appliqué des taux plus élevés pour les anciennes et les nouvelles hypothèques accordées aux entreprises industrielles et artisanales.

A la fin de 1967, le *rendement moyen des obligations fédérales* s'élevait à 4,55%. Dans les premières semaines de l'année, il s'est abaissé à 4,35% en raison de la détente du marché et il s'est maintenu ensuite à ce niveau, tout en fluctuant légèrement. A la fin de l'année, il était de 4,33%.

*Rendement moyen des obligations fédérales*



Le *marché des émissions* a fait preuve d'une grande capacité. Le montant des émissions d'emprunts et d'actions suisses a atteint 3,1 milliards de francs, dépassant de 14% celui de l'année précédente. Durant le deuxième semestre, la commission chargée d'établir le programme trimestriel des émissions d'emprunts suisses par obligations n'a pas eu à réduire le montant des emprunts annoncés. En général, les émissions ont pu être placées facilement sur le marché. Les souscriptions ont ordinairement dépassé les montants offerts.

Les conditions d'émission des nouveaux emprunts suisses sont demeurées stables dans l'ensemble. Les emprunts des cantons et des banques cantonales ont été assortis d'un taux de 5%. Les compagnies d'électricité ont émis leurs emprunts à 5¼-5½%. Au printemps, les cours d'émission ont été légèrement majorés, mais ils ont un peu baissé en automne, parce que le placement d'emprunts sur le marché était devenu moins aisé que les mois précédents.

Le nombre des emprunts suisses mis en souscription publique a été de 96 et leur valeur nominale de 2987 millions de francs, contre 3385 millions en 1967. Les émissions publiques d'actions, au nombre de 41, ont prélevé 502 millions de francs sur le marché, contre 321 millions l'année précédente. La mise à contribution du marché financier par les émissions publiques d'obligations et d'actions suisses s'est élevée à 3489 millions de francs, soit 217 millions de moins qu'en 1967. Après déduction des conversions, d'un montant de 339 millions de francs, ainsi que des remboursements d'obligations et d'ac-

tions suisses, d'un montant de 50 millions, la mise à contribution nette du marché a atteint 3100 millions de francs, contre 2 688 millions l'année précédente.

La Confédération est venue une fois sur le marché en 1968. Elle a mis en souscription publique, à la fin de mars/début d'avril, un emprunt par obligations 4¾ % d'un montant de 250 millions de francs et d'une durée maximale de 15 ans au prix de 101 % (droit de timbre compris). Cette émission a servi, jusqu'à concurrence de 78 millions de francs, à la conversion d'un emprunt fédéral arrivant à expiration à la mi-avril, le solde étant de l'argent frais. L'emprunt a été placé avec succès. Moins de la moitié des souscriptions ont pu être retenues.

Parmi les autres émetteurs, ce sont les banques et les centrales de lettres de gage qui viennent en tête; les cantons et les communes occupent la deuxième place, les compagnies d'électricité la troisième. Les banques et les centrales de lettres de gage ont prélevé 752 millions de francs sur le marché, contre 706 millions en 1967. Cette augmentation est due principalement à l'émission par une grande banque d'un emprunt convertible de 160 millions de francs. Les compagnies d'électricité se sont procuré 492 millions de francs sur le marché, soit à peu près le même montant que l'année précédente. Par contre, les cantons et les communes ont moins eu recours à l'emprunt; de 851 millions de francs en 1967, le montant de leurs émissions est descendu à 517 millions.

En 1968, 22 emprunts étrangers d'une valeur nominale totale de 1148 millions de francs ont été mis sur le marché, contre 24 emprunts d'un montant total de 898 millions en 1967. Les remboursements d'emprunts étrangers ont également été plus importants que l'année précédente; ils se sont montés à 270 millions de francs, contre 186 millions en 1967. Le montant net des emprunts étrangers a été de 818 millions de francs, contre 712 millions l'année précédente. La mise à contribution effective du marché a toutefois été beaucoup plus faible, car la moitié au moins des obligations ont été souscrites par des étrangers. Les parts d'emprunts qui ont servi à consolider d'anciens crédits bancaires se sont montées à 30 millions de francs.

Un syndicat de banques suisses créé en 1966 a participé à l'émission de deux emprunts convertibles internationaux libellés en dollars. Ces emprunts, qui se sont montés à 30 et à 40 millions de dollars, ont été émis l'un à 5 % et l'autre à 5¼ %. Les tranches suisses de ces deux emprunts, qui sont comprises dans les 22 emprunts étrangers placés en Suisse, ont été fixées à 43 et à 52 millions de francs.

Au total, les émissions publiques d'obligations suisses et étrangères et d'actions suisses ont retiré du marché la somme nette de 3 919 millions de francs, contre 3 401 millions l'année précédente.

Les emprunts suisses émis sans souscription publique, d'un montant de 207 millions de francs, ont été un peu plus importants que l'année précédente, où ils s'étaient montés à

167 millions. Quant aux émissions non publiques d'actions, elles ont passé de 1 024 millions de francs en 1967 à 1 433 millions en 1968.

Les émissions publiques et non publiques ont prélevé le montant net de 5,6 milliards de francs sur le marché des capitaux. En 1967, elles avaient absorbé 4,6 milliards de francs.

Avec l'assentiment de la Banque nationale, des banques suisses ont placé auprès de leur clientèle pour 214 millions de francs de *certificats à moyen terme* émis par des entreprises domiciliées à l'étranger et libellés partie en francs suisses, partie en monnaies étrangères. La clientèle suisse a souscrit pour 34 millions de francs de ces certificats et la clientèle étrangère pour 180 millions.

Les *crédits bancaires à l'étranger* soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques ont atteint 1 243 millions de francs, contre 1 265 millions l'année précédente. Le crédit de 450 millions de francs que trois grandes banques suisses avaient accordé en automne 1967 au gouvernement anglais a été remboursé au début d'octobre 1968.

Les placements du *Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants* sur le marché des capitaux ont été assez modestes. Ils ont en effet augmenté de 111 millions de francs, contre 115 millions l'année précédente. Le Fonds a prêté notamment 65 millions de francs aux centrales de lettres de gage, 22 millions aux cantons et aux communes et 20 millions aux banques cantonales. Le montant de ces placements représente moins de la moitié du produit de la fortune du Fonds. Comme les cotisations des assurés et des employeurs, ainsi que les contributions des pouvoirs publics n'ont pas couvert entièrement le montant des rentes versées, le Fonds a dû recourir subsidiairement aux revenus de ses placements.

L'évolution des *bilans bancaires* a été caractérisée par un fort afflux de fonds de tiers et par une expansion relativement modérée des crédits. En outre, la répartition des apports de fonds et celle des crédits entre les différents postes du bilan s'est modifiée. Du début de janvier à la fin de novembre, les fonds de tiers déposés dans les 72 banques qui fournissent des données mensuelles ont augmenté de 14 477 millions de francs, ou de 16,8%, alors qu'ils s'étaient accrus de 9 718 millions de francs, ou 12,7%, dans la période correspondante de l'année précédente. Les fonds à vue et à terme de la clientèle ont progressé de 4 934 millions de francs, contre 2 299 millions en 1967. Les carnets d'épargne et les livrets de dépôts ont augmenté ensemble de 2 276 millions de francs, contre 1 580 millions l'année précédente. Les obligations de caisse, par contre, ont progressé au même rythme qu'en 1967; elles se sont accrues de 2 112 millions de francs. Les emprunts par obligations et les emprunts aux centrales de lettres de gage ont augmenté de 615 millions de francs, c'est-à-dire à peu près dans la même mesure qu'en 1967, mais dans une mesure

plus faible qu'en 1965 et en 1966. Cette diminution des prélèvements opérés par les banques sur le marché à long terme a résulté de l'accroissement des apports de fonds de la clientèle.

Dans les fonds de tiers, ce sont les engagements en banque qui, de loin, ont le plus augmenté. Du début de janvier à la fin de novembre, ils se sont accrus de 4543 millions de francs, ou de 54%, contre 3212 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Alors qu'en 1967, les engagements en banque à vue et les engagements en banque à terme avaient progressé dans la même proportion, en 1968, les neuf dixièmes de l'accroissement sont dus aux engagements à vue.

L'augmentation des engagements en banque a résulté essentiellement des afflux de fonds de l'étranger, qui ont contribué également à l'accroissement des fonds de tiers à vue et à terme ainsi qu'à celui des livrets de dépôts et des carnets d'épargne. En revanche, la progression des autres fonds de tiers a tenu principalement aux apports de la clientèle suisse.

A l'actif, les avances et prêts (comptes débiteurs, avances aux corporations de droit public et placements hypothécaires) ont augmenté de 5148 millions de francs, ou de 8,2%, du début de janvier à la fin de novembre, contre 4331 millions, ou 7,5%, dans la période correspondante de 1967. L'accroissement supplémentaire de 817 millions de francs est dû avant tout à l'expansion des comptes débiteurs et des placements hypothécaires. Par contre, les avances et les prêts aux collectivités publiques ont moins progressé qu'en 1967.

Au cours des onze premiers mois de 1968, les comptes débiteurs ont augmenté de 2555 millions de francs, en regard de 2120 millions en 1967. A la fin de novembre 1968, le taux d'accroissement annuel des comptes débiteurs était de 11,3%, contre 10,3% à la fin de novembre 1967.

De janvier à novembre 1968, les placements hypothécaires ont augmenté de 2343 millions de francs, en regard de 1743 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Les avances et prêts à des corporations de droit public se sont accrus de 250 millions de francs; dans la période correspondante de l'année précédente, leur augmentation avait été de 467 millions.

De tous les postes de l'actif, ce sont les avoirs en banque qui ont augmenté le plus: les avoirs chez les correspondants, plus particulièrement chez les correspondants domiciliés à l'étranger, se sont accrus de 9589 millions de francs du début de janvier à la fin de novembre, contre 5261 millions l'année précédente. La progression des avoirs en banque a représenté à elle seule trois cinquièmes de l'accroissement du total des bilans. Les banques suisses ont placé dans des banques étrangères les fonds étrangers et une partie des fonds suisses qui ont afflué chez elles.

La convention sur l'extension des statistiques conclue entre la Banque nationale et les banques a permis d'obtenir des renseignements détaillés sur les *crédits accordés en Suisse*. Selon les indications fournies, les crédits à la clientèle suisse (comptes débiteurs, avances en comptes-courants, prêts à des corporations de droit public, placements hypothécaires et effets de change) des 72 banques qui remettent des données mensuelles ont augmenté de 3834 millions, ou de 6,4%, durant les onze premiers mois de 1968. Les débiteurs ont augmenté de 1379 millions de francs, ou de 5,5%, les avances et prêts à des corporations de droit public de 270 millions, ou de 7%, et les placements hypothécaires de 2347 millions, ou de 7,9%. Les effets sur la Suisse (sans les bons du Trésor de la Confédération, les effets de stocks obligatoires et les effets de la BRI) ont diminué de 162 millions de francs, ou de 10,5%.

Le fait que les crédits n'aient augmenté dans l'ensemble que de 6,4% pendant les onze premiers mois de 1968 montre que la demande intérieure de crédits a été modérée. Cette remarque s'applique en particulier aux débiteurs, qui entrent les premiers en considération lorsqu'il s'agit d'apprécier l'évolution de la conjoncture. Les avances à des corporations de droit public, elles aussi, ont peu augmenté.

Les crédits des banques cantonales à leur clientèle suisse se sont accrus de 6,5%, ce qui correspond à la moyenne des 72 banques. Dans les grandes banques, en revanche, la progression a été de 12,7%, ce qui a tenu notamment à la reprise de trois établissements de crédit hypothécaire par une grande banque. La disparition de ces trois établissements, qui figuraient dans la statistique parmi les banques locales et les caisses d'épargne, explique en grande partie pourquoi les crédits des banques de ce groupe ont diminué de 2,5%.

En ce qui concerne les *relations extérieures des banques suisses*, on a vu qu'à la fin de septembre 1968 les engagements envers l'étranger s'élevaient à 27,5 milliards de francs et les créances sur l'étranger, à l'exclusion des titres et des placements hypothécaires, à 32,5 milliards. Les créances nettes des banques suisses sur l'étranger se sont ainsi accrues de 2,9 milliards pour s'inscrire à 5 milliards de francs. A la fin de septembre 1968, les fonds à vue et à terme de la clientèle étrangère, qui occupaient la première place parmi les engagements envers l'étranger, se montaient à 15,2 milliards de francs et les engagements en banque à 10 milliards; ces fonds se sont accrus de 2,9 milliards de francs en l'espace d'une année. Quant aux créances sur l'étranger, elles se composaient d'avoirs en banque pour 21,2 milliards de francs, de débiteurs pour 9 milliards et d'effets de change pour 1,9 milliard. Depuis le mois de septembre 1967, ces trois postes ont augmenté de 5,8, 2,7 et 0,6 milliards de francs.

Le marché des parts de *fonds suisses de placement*, qui stagnait depuis plusieurs années, s'est quelque peu ranimé. A la fin de septembre 1968, 105 fonds suisses étaient

### Indice suisse des actions



soumis à la loi fédérale sur les fonds de placement. Pendant les trois premiers trimestres de 1968, ces fonds ont émis des certificats pour 480 millions de francs et ils en ont repris pour 171 millions. La plus grande partie de ces transactions ont été réalisées par les fonds de placement en titres, dont les émissions et les reprises de certificats se sont montées à 424 et 136 millions de francs. Les trois quarts des montants placés l'ont d'ailleurs été par un seul fonds, dont l'activité a débuté dans le courant de l'année. Les émissions et les rachats de certificats des fonds de placement immobiliers ont porté sur des montants modestes. A la fin du mois de septembre, la fortune des fonds de placement en titres s'élevait à 3569 millions de francs, celle des fonds immobiliers à 3105 millions et celle des fonds de placement en valeurs mobilières et immobilières à 222 millions. Quant à la fortune de l'ensemble des fonds suisses de placement, elle se montait à 6896 millions de francs.

La tendance des *marchés suisses des actions* a manifesté un certain flottement au début de l'année, mais elle s'est nettement raffermie dès février. Depuis lors, si l'on fait abstraction de quelques baisses légères, notamment en juillet, les cours n'ont plus cessé de monter. Les fonds étrangers qui ont afflué en Suisse ont fortement contribué à cette hausse. De la fin de 1967 à la fin de 1968, l'indice des actions (1966 = 100) a progressé de 36 points pour s'établir à 163 points. Les cours des actions ont ainsi augmenté de 28 % en 1968.

## C. Autorités et direction de la Banque

Les changements suivants se sont produits dans les *autorités de la Banque*:

Monsieur R. Mäder, avocat, ancien conseiller aux Etats, Saint-Gall, membre du *Conseil de banque* depuis 1961, a malheureusement été contraint par son état de santé de donner sa démission pour la fin de septembre 1968.

Monsieur H. Hauser, industriel à Bienne, qui était membre du *Comité local de Berne* depuis 1954, a résigné son mandat pour raison d'âge. Le Conseil de banque a nommé pour lui succéder Monsieur P. Sieber, administrateur-délégué de la Fonderie de Fribourg S.A., Fribourg.

Le *Comité local de Lausanne*, dont un siège était resté vacant depuis le mois d'octobre 1967, a été complété par la nomination de Monsieur F. Carruzzo, conseiller national, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Sion.

En juillet 1968, nous avons eu à déplorer le décès de Monsieur E. Ferrari, Chiasso, vice-président du *Comité local de Lugano*. Le défunt faisait partie de ce Comité depuis 1951.

A la fin de l'année, Monsieur A. von der Weid, Fribourg, a démissionné pour raison de santé de la *Commission de contrôle* où il avait mis pendant onze ans ses vastes connaissances et sa grande expérience au service de la Banque nationale.

Nous exprimons aux membres de nos autorités qui ont démissionné nos remerciements pour les précieux services qu'ils ont rendus à l'institut d'émission et pour l'intérêt qu'ils lui ont témoigné. Nous rendons également hommage à Monsieur E. Ferrari, dont nous garderons un souvenir reconnaissant.

Les changements suivants se sont produits dans la *direction de la Banque*:

Monsieur le directeur général M. Iklé, qui avait été nommé par le Conseil fédéral membre de la Direction générale et chef du III<sup>e</sup> département le 1<sup>er</sup> juin 1956, a quitté pour raison d'âge le service de la Banque nationale à la fin de mars 1968. Sa largeur de vues, ses idées constructives et son sens aigu des possibilités ont permis à Monsieur Iklé de contribuer de façon décisive à la solution des problèmes qui n'ont cessé de se poser sur le plan national comme sur le plan international dans cette période mouvementée de l'histoire monétaire. Il a été en particulier l'un des principaux artisans du développement de la coopération entre les banques centrales. Nous tenons à témoigner notre reconnaissance à Monsieur le directeur général Iklé pour sa féconde activité.

Pour lui succéder, le Conseil fédéral a nommé membre de la Direction générale et chef du III<sup>e</sup> département Monsieur F. Leutwiler, auparavant suppléant du chef du III<sup>e</sup> département. Monsieur Leutwiler est entré en charge le 1<sup>er</sup> avril 1968.



A la fin de février, Monsieur le directeur J. Leemann, suppléant du chef du 1<sup>er</sup> département, a pris sa retraite pour raison d'âge. Il occupait cette charge depuis 1954, après avoir exercé durant deux décennies d'autres fonctions dirigeantes au sein de notre institut.

Monsieur le directeur R. Virieux, qui dirigeait depuis 1945 la succursale de Lausanne, a également pris sa retraite pour raison d'âge.

Nous tenons à exprimer à ces deux directeurs nos éloges pour les excellents services qu'ils ont rendus à la Banque nationale.

Le Conseil fédéral a procédé aux nominations suivantes:

Il a nommé suppléants du chef du 1<sup>er</sup> département, à partir du 1<sup>er</sup> mars 1968, Messieurs H. Huber, juriste-conseil, et J. Lademann, auparavant directeurs de division au siège de Zurich.

Monsieur W. Schreyer, auparavant fondé de pouvoirs au siège de Zurich, a été nommé directeur de la succursale de Lausanne à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1968.



# **Comptes annuels**

**1. Compte de profits et pertes pour 1968**

**2. Bilan arrêté au 31 décembre 1968**

# Compte de profits et pertes

Arrêté au 31 décembre 1968

## Dépenses

---

Frais généraux et d'administration		
Autorités de la Banque . . . . .	fr. 308 247.10	
Personnel . . . . .	fr. 13 059 360.85	
Frais généraux et frais de bureau . . . . .	fr. 1 746 593.61	
Divers . . . . .	fr. 703 967.75	fr. 15 818 169.31
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération . . . . .		fr. 15 173 953.25
Intérêts aux comptes de dépôts . . . . .		fr. 504 839.80
Dépenses pour les bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 540 637.18
Amortissements sur le mobilier . . . . .		fr. 4 045 138.83
Frais de confection de billets de banque . . . . .		fr. 10 101 550.31
Impôts . . . . .		fr. 233 582.65
Provision pour risques non assurés . . . . .		fr. 2 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 2 810 241.85
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération . . . . .		fr. 7 500 000.—
Provision pour opérations d'open-market . . . . .		fr. 5 000 000.—
Subvention à la Caisse de pensions . . . . .		fr. 2 000 000.—
Bénéfice net . . . . .		fr. 6 843 248.80
		<u>fr. 72 571 361.98</u>

---

**Recettes**

---

Produit des opérations en or et en devises . . . . .	fr. 58 457 775.61
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement . . . . .	fr. 3 727 253.30
Produit des avances sur nantissement . . . . .	fr. 896 922.16
Produit des fonds publics appartenant à la Banque . . . . .	fr. 7 573 162.95
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse . . . . .	fr. 229 958.76
Commissions . . . . .	fr. 806 012.65
Divers . . . . .	fr. 880 276.55

---

fr. 72 571 361.98

---

## Bilan arrêté au 31 décembre 1968

### Actif

Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger . . . . .	fr. 11 355 833 718.30	
Autres valeurs en caisse . . . . .	fr. 16 658 034.67	fr. 11 372 491 752.97
Devises . . . . .		fr. 5 601 171 329.62
Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères . . . . .		fr. 108 256 326.55
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse . . . . .	fr. 256 193 320.43	
Bons du Trésor de la Confédération . . . . .	fr. 6 750 000.—	
Obligations escomptées . . . . .	fr. 25 515 263.95	fr. 288 458 584.38
Avances sur nantissement . . . . .		fr. 160 122 740.83
Bons du Trésor étrangers en francs suisses . . . . .		fr. 1 442 000 000.—
Fonds publics		
pouvant servir de couverture . . . . .	fr. 17 126 400.—	
autres . . . . .	fr. 163 482 001.—	fr. 180 608 401.—
Correspondants en Suisse . . . . .		fr. 99 712 468.40
Correspondants à l'étranger . . . . .		fr. 21 674 294.86
Effets à l'encaissement . . . . .		fr. 7 446 011.12
Chèques postaux . . . . .		fr. 7 474 048.95
Débiteurs divers . . . . .		fr. 23 716 007.70
Coupons . . . . .		fr. 19 534.60
Bâtiments de la Banque . . . . .		fr. 1 500 000.—
Mobilier . . . . .		fr. 1.—
Capital social non versé . . . . .		fr. 25 000 000.—
		fr. 19 339 651 501.98



# Détail des comptes annuels

## Actif du bilan

### Encaisse

Solde en caisse au 31 décembre 1967, y compris l'or à l'étranger	fr. 24 218 744 951.91
Entrées au cours de l'année 1968 . . . . .	fr. 29 244 620 386.41
	<hr/>
	fr. 53 463 365 338.32
Sorties au cours de l'année 1968 . . . . .	fr. 32 464 002 010.35
Solde en caisse au 31 décembre 1968, y compris l'or à l'étranger	<hr/>
	fr. 20 999 363 327.97
Détail de l'encaisse au 31 décembre 1968:	
Or . . . . .	fr. 11 355 833 718.30
Monnaies divisionnaires . . . . .	fr. 16 639 203.62
Divers . . . . .	fr. 18 831.05
Total selon bilan . . . . .	<hr/>
	fr. 11 372 491 752.97
plus nos propres billets en caisse . . . . .	fr. 9 626 871 575.—
Total . . . . .	<hr/>
	fr. 20 999 363 327.97

L'or est porté en compte à fr. 4 869.80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

### Devises

Montant au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 1 986 712 150.99
Entrées en 1968 . . . . .	fr. 51 572 530 249.66
	<hr/>
	fr. 53 559 242 400.65
Sorties en 1968 . . . . .	fr. 47 958 071 071.03
Montant au 31 décembre 1968 . . . . .	<hr/>
	fr. 5 601 171 329.62

### Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères

Montant au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 173 920 000.—
Entrées en 1968 . . . . .	fr. 338 282 372.45
	<hr/>
	fr. 512 202 372.45
Sorties en 1968 . . . . .	fr. 403 946 045.90
Montant au 31 décembre 1968 . . . . .	<hr/>
	fr. 108 256 326.55



**Escompte***Effets sur la Suisse*

En portefeuille au 31 décembre 1967	587 effets représentant	fr.	99 432 522.75
Escomptés au cours de l'année 1968	2708 effets représentant	fr.	1 047 378 784.32
	3295 effets représentant	fr.	1 146 811 307.07
Encaissés au cours de l'année 1968	2690 effets représentant	fr.	890 617 986.64
En portefeuille au 31 décembre 1968	605 effets représentant	fr.	256 193 320.43

*Bons du Trésor de la Confédération*

En portefeuille au 31 décembre 1967			—
Escomptés au cours de l'année 1968:			
remis par la Confédération		—	
remis par le marché	fr. 187 750 000.—	fr.	187 750 000.—
		fr.	187 750 000.—
Encaissés au cours de l'année 1968		fr.	181 000 000.—
En portefeuille au 31 décembre 1968		fr.	6 750 000.—

*Obligations*

En portefeuille au 31 décembre 1967		fr.	43 087 245.70
Escomptées au cours de l'année 1968		fr.	49 204 544.90
		fr.	92 291 790.60
Encaissées au cours de l'année 1968		fr.	66 776 526.65
En portefeuille au 31 décembre 1968		fr.	25 515 263.95

**Avances  
sur nantissement**

Montant des avances au 31 décembre 1967		fr.	86 551 059.23
Avances accordées durant l'année 1968		fr.	926 418 338.57
		fr.	1 012 969 397.80
Avances remboursées durant l'année 1968		fr.	852 846 656.97
Montant des avances au 31 décembre 1968		fr.	160 122 740.83

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1968 à 161.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1968, 67% de la somme totale des gages.

<b>Bons du Trésor étrangers en francs suisses</b>	En portefeuille au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	432 000 000.—
	Entrées en 1968 . . . . .	fr.	1 792 000 000.—
			<hr/>
	Sorties en 1968 . . . . .	fr.	782 000 000.—
	En portefeuille au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	1 442 000 000.—

<b>Fonds publics appartenant à la Banque</b>	En portefeuille au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	181 855 601.—
	Entrées en 1968 . . . . .	fr.	323 162.45
			<hr/>
	Sorties en 1968 . . . . .	fr.	1 570 362.45
	En portefeuille au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	180 608 401.—

<b>Comptes des correspondants en Suisse</b>	Avoir de la Banque au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	72 382 549.69
	En 1968, de la part des correspondants, la Banque a été créditée de . . . . .	fr.	11 150 905 150.21
			<hr/>
	En 1968, de la part des correspondants, la Banque a été débitée de . . . . .	fr.	11 123 575 231.50
	Avoir de la Banque au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	99 712 468.40

Au 31 décembre 1968, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 368 places bancables et 180 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 477.

<b>Comptes des correspondants à l'étranger</b>	Montant au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	14 597 257.81
	Entrées en 1968 . . . . .	fr.	2 526 553 787.81
			<hr/>
	Sorties en 1968 . . . . .	fr.	2 519 476 750.76
	Montant au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	21 674 294.86

**Encaissement**

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1968:

22 586 chèques et effets pour fr. 954 737 875.28 sur des maisons faisant partie d'une  
chambre de compensation,

16 493 chèques et effets pour fr. 425 364 134.93 sur d'autres tirés,

39 079 chèques et effets pour fr. 1 380 102 010.21 au total

**Comptes de chèques  
postaux**

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1967 . . fr. 3 478 044.78

En 1968, les comptes de chèques postaux ont été crédités de . . fr. 45 242 438 088.53

fr. 45 245 916 133.31

En 1968, les comptes de chèques postaux ont été débités de . . fr. 45 238 442 084.36

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1968 . . fr. 7 474 048.95

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques  
postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

19 893 virements de la Banque nationale à l'Administration des  
postes . . . . . fr. 2 073 464 324.83

31 774 virements de l'Administration des postes à la Banque  
nationale . . . . . fr. 24 048 597 902.59

Total . . . . . fr. 26 122 062 227.42

**Immeubles et mobilier  
de la Banque**

*Immeubles*

Au 31 décembre 1968, la valeur en compte des bâtiments atteignait  
comme en 1967. fr. 1 500 000.—

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 42 554 900.—.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installa-  
tions nouvelles, éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux  
se sont élevées à ..... fr. 861 424.03

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la  
Banque, soit ..... fr. 320 786.85

il reste un excédent de dépenses de ..... fr. 540 637.18

*Mobilier*

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1967 pour une va-  
leur de ..... fr. 1.—

Les achats faits en 1968 pour le montant de fr. 4 045 138.83  
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1968 est ainsi ramené à ..... fr. 1.—

## Passif du bilan

### Emission et couverture des billets

(voir annexes nos 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1967 à .....	fr. 11 326 846 725
au 31 décembre 1968 à .....	fr. 12 047 250 285
Augmentation .....	<u>fr. 720 403 560</u>

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 10 577 488 670; elle a atteint au maximum (le 20 décembre) fr. 12 418 936 260 et au minimum (le 14 février) fr. 9 894 126 225.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 37 484 700 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 2 423 450 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1968:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie» .....	fr. 22 856 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses» .....	fr. 6 680 500
billets de 100 francs, au verso «Faucheur» .....	fr. 22 951 900
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron» .....	fr. 7 489 300
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi» .....	fr. 7 540 160
Total .....	<u>fr. 67 517 860</u>

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1968:

Or .....	fr. 11 355 833 718
Autres actifs pouvant servir de couverture:	
Devises .....	fr. 5 601 171 330
Portefeuille suisse .....	fr. 288 458 584
Avances sur nantissement .....	fr. 160 122 741
Titres .....	fr. 17 126 400
Couverture totale des billets .....	<u>fr. 6 066 879 055</u>
	<u>fr. 17 422 712 773</u>

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 126,71 % (le 19 janvier), au minimum à 91,44 % (le 20 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 93,16 % (le 5 février), au minimum 61,51 % (le 31 décembre).

**Service des virements**

(voir annexe n° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1967	fr.	3 864 694 880.90
En 1968, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr.	930 292 579 675.69
		<u>fr. 934 157 274 556.59</u>
En 1968, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr.	928 306 037 973.36
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1968	fr.	<u>5 851 236 583.23</u>

En 1968, les 98,92% du mouvement total ont été réglés par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit . . . . . 5 300 371 postes représentant fr. 1 858 598 617 649.05 les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à . . . . 4 640 526 postes représentant fr. 1 521 661 911 539.28 dont . . . . . 4 599 466 postes représentant fr. 462 087 918 490.66 ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 5 851 236 583.23 et au minimum (le 5 juillet) fr. 2 273 881 681.53; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 053 093 587.37.

Le 31 décembre 1968, le nombre des comptes de virements s'élevait à 1520.

**Comptes des administrations fédérales***Service des versements et paiements*

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	230 675 826.97
En 1968, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr.	45 074 991 943.65
		<u>fr. 45 305 667 770.62</u>
En 1968, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr.	44 800 695 035.37
Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	<u>504 972 735.25</u>

Le mouvement total se répartit

comme il suit:	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 13 010 097 601.22	fr. 12 734 791 969.82
Entreprise des PTT . . . . .	fr. 29 788 357 171.47	fr. 29 788 403 470.33
Chemins de fer fédéraux . . . . .	fr. 2 059 458 277.31	fr. 2 059 985 968.42
Autres administrations . . . . .	fr. 217 078 893.65	fr. 217 513 626.80
Total . . . . .	<u>fr. 45 074 991 943.65</u>	<u>fr. 44 800 695 035.37</u>

<b>Comptes de dépôt</b>	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	20 516 857.24
	En 1968, les écritures se sont élevées au crédit à . . . . .	fr.	3 249 319 551.07
			<u>fr. 3 269 836 408.31</u>
	En 1968, les écritures se sont élevées au débit à . . . . .	fr.	3 245 898 584.23
	Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	<u>23 937 824.08</u>

<b>Accords de paiements et de clearing avec l'étranger</b>	Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1967 des avoirs de tiers se montant à . . . . .	fr.	29 027 915.10
	En 1968, les écritures sur ces comptes se sont élevées au crédit à . . . . .	fr.	2 263 168 781.88
			<u>fr. 2 292 196 696.98</u>
	En 1968, les écritures sur ces comptes se sont élevées au débit à . . . . .	fr.	2 258 767 781.21
	Solde des comptes au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	<u>33 428 915.77</u>

<b>Engagements à terme</b>	Solde au 31 décembre 1967 . . . . .	fr.	550 000 000.—
	En 1968, le compte a été crédité, par le débit des comptes de virements de banques, de . . . . .	fr.	431 000 000.—
			<u>fr. 981 000 000.—</u>
	Il a été débité du montant des fonds de cette nature restitués à des banques, soit . . . . .	fr.	747 950 000.—
	Solde du compte au 31 décembre 1968 . . . . .	fr.	<u>233 050 000.—</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1<sup>er</sup> octobre 1960, de bons du Trésor destinés à réduire la liquidité du marché.

<b>Chèques en circulation</b>	Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1967 . . . . .	106 chèques représentant	fr.	658 324.29
	En 1968, le compte a été crédité de . . . . .	7 149 chèques représentant	fr.	693 140 920.40
		7 255 chèques représentant	fr.	693 799 244.69
	En 1968, le compte a été débité de . . . . .	7 150 chèques représentant	fr.	692 602 791.30
	Restaient en circulation au 31 décembre 1968 . . . . .	105 chèques représentant	fr.	<u>1 196 453.39</u>

**Fonds propres  
de la Banque**  
*Capital social*

Le capital social de fr. 50 000 000.—, divisé en 100 000 actions de fr. 500.— chacune, dont 50% versés, soit fr. 250.— par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 3454 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1968 entre:

2023 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	1 action
1253 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . .	2 actions
1152 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	3 à 5 actions
613 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	6 à 10 actions
345 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	11 à 25 actions
151 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	26 à 50 actions
57 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	51 à 100 actions
21 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . de	101 à 200 actions
15 actionnaires particuliers possédant chacun . . . . . plus de	200 actions
<hr/>	<hr/>
5630 actionnaires particuliers possédant ensemble . . . . .	41 863 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble . . . . .	38 733 actions
28 banques cantonales possédant ensemble . . . . .	16 887 actions
49 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble . . . . .	2 517 actions
<hr/>	<hr/>
5731 actionnaires possédant ensemble . . . . .	100 000 actions

Les 58,14% du capital social appartiennent aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et les 41,86% à des actionnaires particuliers.

*Fonds de réserve*

Selon décision de l'Assemblée générale du 22 mars 1968, le fonds de réserve s'élève à . . . . .	fr. 35 000 000.—
Après attribution de . . . . .	fr. 1 000 000.—
prélevés sur le bénéfice net de 1968, le fonds de réserve s'élèvera à .	<hr/> fr. 36 000 000.— <hr/>



## Provisions

<i>Pour confection de billets de banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1968, sans changement . .	<u>fr. 17 183 112.65</u>
<i>Pour risques non assurés</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 7 500 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de . . . . .	fr. 2 000 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 9 500 000.—</u>
<i>Pour transformations aux bâtiments de la Banque</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 7 189 758.15
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de . . . . .	fr. 2 810 241.85
	et portée à . . . . .	<u>fr. 10 000 000.—</u>
<i>Pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 10 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de . . . . .	fr. 7 500 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 17 500 000.—</u>
<i>Pour opérations d'open-market</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 10 000 000.—
	La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de . . . . .	fr. 5 000 000.—
	et portée à . . . . .	<u>fr. 15 000 000.—</u>
<i>Pour impôts</i>	Montant de la provision au 31 décembre 1967 . . . . .	fr. 310 494.25
	Impôt fédéral de défense nationale . . . . .	fr. 544 076.90
	Au débit du compte de profits et pertes . . . . .	<u>fr. 233 582.65</u>

## Services rendus aux administrations fédérales

### Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1967:

617 créances, d'un montant total de . . . . . fr. 988 663 000.—

Augmentation au cours de l'année 1968:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts . fr. 15 494 000.—  
fr. 1 004 157 000.—

Diminution au cours de l'année 1968:

Remboursements . . . . . —

Etaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1968:

628 créances, d'un montant total de . . . . . fr. 1 004 157 000.—

En 1968, 49 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour un montant total de . . . . . fr. 39 412 000.—

En 1968, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (1006 bordereaux) se sont élevés à . . . . . fr. 22 641 776.45

En 1968, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

### Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1968, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion:

des titres remis par la Confédération pour . . . . . fr. 1 197 874 992.—

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour . . . . . fr. 350 000.—

Total . . . . . fr. 1 198 224 992.—

**Paiement de titres  
et coupons**

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1968, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables . . . . .	1 629 unités représentant	fr. 2 586 500.—
Coupons . . . . .	<u>341 262 unités représentant</u>	<u>fr. 21 995 153.50</u>
Total . . . . .	<u>342 891 unités représentant</u>	<u>fr. 24 581 653.50</u>

## Répartition du bénéfice net

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000.— au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1968 à fr. 4 343 248.80.

## Résolutions

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1968.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248.80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve . . . . .	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6% . . . . .	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale . . . . .	fr. 4 343 248.80
	<u>fr. 6 843 248.80</u>

Arrivés au terme de ce rapport, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à Monsieur le Conseiller fédéral Bonvin qui dirige, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le Département des transports et communications et de l'énergie, ainsi qu'au nouveau chef du Département des finances et des douanes, Monsieur le Conseiller fédéral Celio. Nous les remercions du vif intérêt qu'ils n'ont cessé de témoigner aux problèmes de la Banque nationale et de l'appui qu'ils nous ont apporté.

Nous remercions de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Le dévouement dont notre personnel a fait preuve dans l'accomplissement de son devoir mérite aussi toute notre reconnaissance.

Zurich, le 15 janvier 1969

Au nom de la Direction générale  
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Stopper*

Le secrétaire général, *Läng*

## **Le Comité de banque de la Banque nationale suisse**

a pris connaissance, dans sa séance du 31 janvier 1969, du présent rapport sur l'exercice 1968 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1<sup>er</sup> alinéa, chiffre 4, et 49, 1<sup>er</sup> alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes:

Le Comité

**propose**

au Conseil de banque d'arrêter:

1. Le rapport sur l'exercice 1968 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1968 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 60 du rapport.

Berne, le 31 janvier 1969

Au nom du Comité de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*

Le secrétaire, *Lerch*

# **Rapport présenté à l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse par la Commission de contrôle**

Monsieur le Président,  
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des révisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthour, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1968, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1968, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 14 février 1969

La Commission de contrôle,  
*Gsell*  
*Villiger*  
*Cornaz*

## **Le Conseil fédéral suisse,**

en exécution de l'article 25, alinéa 3, et de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 14 février 1969;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

### **décide:**

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1968 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 26 février 1969

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération, *von Moos*

Le chancelier de la Confédération, *Huber*



# A l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque nationale suisse

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 14 février 1969, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1968, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 14 février 1969. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 26 février 1969.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 60.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 27 février 1969

Au nom du Conseil de banque  
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Galli*  
Un membre de la Direction générale, *Stopper*



## Liste des annexes

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907:  
Tableau I: Situation au 31 décembre.  
Tableau II: Moyennes annuelles.  
Tableau III: Mouvement.  
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique:  
Banque nationale suisse 1963 à 1968.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation:  
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2–10).  
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich (col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.



## Passif

Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	Couverture-or des billets en circulation	Couverture-or des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Tota					
<i>En 1000 francs</i>								<i>En pour-cent</i>	
59 000	10 706 235	3 663 336	575 999	4 239 335	600 000	416 535	16 021 105	122.96	88.09
59 000	10 291 785	4 178 383	126 734	4 305 117	600 000	417 320	15 673 222	125.22	88.29
59 000	10 194 162	4 037 645	157 315	4 194 960	600 000	418 867	15 466 989	126.41	89.56
59 000	10 330 264	3 284 882	759 734	4 044 616	600 000	424 861	15 458 741	124.75	89.65
59 000	10 046 873	3 108 979	453 219	3 562 198	600 000	430 770	14 698 841	124.18	91.58
59 000	9 902 517	3 522 097	174 215	3 696 312	600 000	434 445	14 692 274	125.78	91.59
59 000	10 246 125	3 194 169	183 919	3 378 088	600 000	449 914	14 733 127	120.93	90.94
59 000	10 457 443	2 636 364	258 706	2 895 070	600 000	444 887	14 456 400	115.59	90.53
59 000	10 220 488	2 696 841	170 202	2 867 043	600 000	451 185	14 197 716	112.64	87.97
59 000	10 076 941	2 911 941	162 123	3 074 064	600 000	455 733	14 265 738	113.82	87.21
60 000	10 293 479	3 104 562	190 697	3 295 259	600 000	458 089	14 706 827	111.42	84.40
60 000	10 665 320	3 068 826	236 017	3 304 843	600 000	457 991	15 088 154	105.61	80.63
60 000	10 385 343	3 053 135	112 692	3 165 827	600 000	461 888	14 673 058	108.46	83.12
60 000	10 284 498	3 210 381	177 878	3 388 259	600 000	464 442	14 797 199	109.52	82.44
60 000	10 231 654	2 781 969	309 430	3 091 399	600 000	462 271	14 445 324	110.09	84.54
60 000	10 610 311	2 339 824	385 850	2 725 674	600 000	471 929	14 467 914	106.16	84.46
60 000	10 338 800	2 302 597	435 552	2 738 149	600 000	471 692	14 208 641	108.95	86.13
60 000	10 160 745	2 563 690	353 477	2 917 167	600 000	473 384	14 211 296	111.92	86.96
60 000	10 384 831	2 353 580	315 568	2 669 148	600 000	481 869	14 195 848	109.50	87.11
60 000	10 616 849	2 693 570	428 903	3 122 473	430 000	486 632	14 715 954	107.11	82.77
60 000	10 397 419	2 593 674	446 719	3 040 393	600 000	490 191	14 588 003	109.37	84.62
60 000	10 264 677	2 838 490	297 827	3 136 317	600 000	492 913	14 553 907	110.78	84.86
60 000	10 447 958	2 698 319	246 605	2 944 924	600 000	501 203	14 554 085	110.03	85.84
60 000	10 975 889	3 994 842	226 947	4 221 789	600 000	506 355	16 364 033	104.74	75.64
60 000	10 695 585	2 237 719	438 042	2 675 761	375 000	517 517	14 323 863	105.26	84.20
60 000	10 520 210	2 494 704	350 240	2 844 944	375 000	518 343	14 318 497	107.02	84.24
60 000	10 627 369	2 319 782	398 752	2 718 534	375 000	512 227	14 293 130	105.89	84.32
60 000	10 728 197	2 729 195	550 619	3 279 814	375 000	519 307	14 962 318	104.89	80.33
60 000	10 497 182	2 872 295	588 889	3 461 184	375 000	521 919	14 915 285	107.20	80.62
60 000	10 322 030	3 205 899	416 669	3 622 568	375 000	523 954	14 903 552	109.02	80.70
60 000	10 620 838	2 973 443	276 195	3 249 638	375 000	531 610	14 837 086	105.90	81.09
60 000	10 785 674	2 763 475	460 549	3 224 024	345 000	542 192	14 956 890	105.48	81.21
60 000	10 564 472	2 823 541	473 539	3 297 080	375 000	553 454	14 850 006	107.69	82.08
60 000	10 398 059	3 079 042	355 242	3 434 284	375 000	554 576	14 821 919	109.42	82.25
60 000	10 528 494	2 943 813	270 963	3 214 776	375 000	547 279	14 725 549	108.01	82.74
60 000	10 961 351	3 070 837	240 990	3 311 827	253 150	559 085	15 145 413	103.74	79.67
60 000	10 647 333	2 389 472	474 054	2 863 526	375 000	557 587	14 503 446	106.80	84.17
60 000	10 436 112	2 668 009	390 828	3 058 837	375 000	557 492	14 487 441	108.96	84.27
60 000	10 617 676	3 062 012	117 491	3 179 503	375 000	557 542	14 789 721	107.05	82.38
60 000	10 918 231	3 021 146	341 470	3 362 616	345 000	567 032	15 252 879	104.10	79.59
60 000	10 723 293	2 709 423	498 928	3 208 351	375 000	570 538	14 937 182	105.99	81.58
60 000	10 652 828	2 874 797	348 530	3 223 327	375 000	571 396	14 882 551	106.69	81.91
60 000	11 011 002	3,417 041	249 342	3 666 383	375 000	578 935	15 691 320	103.17	77.40
60 000	11 382 807	3 046 814	404 107	3 450 921	345 000	589 254	15 827 982	99.80	76.59
60 000	11 378 095	2 854 970	423 612	3 278 582	375 000	589 326	15 681 003	99.84	77.51
60 000	11 585 196	2 750 516	312 857	3 063 373	375 000	591 795	15 675 364	98.07	77.56
60 000	12 404 990	3 383 655	318 951	3 702 606	375 000	599 361	17 141 957	91.54	70.50
60 000	12 047 250	5 776 159	637 417	6 413 576	233 050	560 776	19 314 652	94.26	61.51



# Service des virements

Annexe n° 3

Mou- vement	Année	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1</sup>	Virements de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place <sup>1</sup>	Virements de place à place	Total
		<i>Nombre de postes</i>			<i>En 1000 francs</i>						
Crédit	1964	18 721	89 611	1 630 671	84 818	1 823 821	1 326 285	40 022 441	239 793 901	33 393 649	314 536 276
	1965	18 539	87 645	1 755 418	83 676	1 945 278	1 412 532	39 254 638	309 479 628	41 215 644	391 362 442
	1966	18 684	89 770	1 942 803	83 347	2 134 604	1 488 949	39 436 745	417 296 432	48 460 423	506 682 549
	1967	19 392	88 243	2 170 003	82 953	2 360 591	1 687 434	47 294 357	554 963 540	55 185 749	659 131 080
	1968	18 697	93 292	2 436 780	86 649	2 635 418	1 735 451	57 437 034	804 732 722	66 387 373	930 292 580
Débit	1964	31 581	85 236	1 630 671	100 001	1 847 489	14 009 715	26 497 011	239 793 901	34 033 975	314 334 602
	1965	31 477	83 876	1 755 418	98 634	1 969 405	14 435 531	25 216 140	309 479 628	42 115 337	391 246 636
	1966	32 081	85 886	1 942 803	96 429	2 157 199	15 494 030	25 074 101	417 296 432	48 850 657	506 715 220
	1967	31 686	91 810	2 170 003	96 840	2 390 339	16 335 171	33 783 873	554 963 540	54 235 408	659 317 992
	1968	33 727	93 118	2 436 780	101 328	2 664 953	18 330 487	36 978 440	804 732 722	68 264 389	928 306 038
Total	1964	50 302	174 847	3 261 342	184 819	3 671 310	15 336 000	66 519 452	479 587 802	67 427 624	628 870 878
	1965	50 016	171 521	3 510 836	182 310	3 914 683	15 848 063	64 470 778	618 959 256	83 330 981	782 609 078
	1966	50 765	175 656	3 885 606	179 776	4 291 803	16 982 979	64 510 846	834 592 864	97 311 080	1 013 397 769
	1967	51 078	180 053	4 340 006	179 793	4 750 930	18 022 605	81 078 230	1 109 927 080	109 421 157	1 318 449 072
	1968	52 424	186 410	4 873 560	187 977	5 300 371	20 065 938	94 415 474	1 609 465 444	134 651 762	1 858 598 618

## Répartition en pour-cent

Crédit	1964	1,03	4,91	89,41	4,65	100	0,42	12,72	76,24	10,62	100
	1965	0,95	4,51	90,24	4,30	100	0,36	10,03	79,08	10,53	100
	1966	0,87	4,21	91,01	3,91	100	0,29	7,78	82,36	9,57	100
	1967	0,82	3,74	91,93	3,51	100	0,25	7,18	84,20	8,37	100
	1968	0,71	3,54	92,46	3,29	100	0,19	6,17	86,50	7,14	100
Débit	1964	1,71	4,61	88,27	5,41	100	4,45	8,43	76,29	10,83	100
	1965	1,60	4,26	89,13	5,01	100	3,69	6,44	79,10	10,77	100
	1966	1,49	3,98	90,06	4,47	100	3,06	4,95	82,35	9,64	100
	1967	1,33	3,84	90,78	4,05	100	2,48	5,12	84,17	8,23	100
	1968	1,27	3,49	91,44	3,80	100	1,98	3,98	86,69	7,35	100
Total	1964	1,37	4,76	88,83	5,04	100	2,44	10,58	76,26	10,72	100
	1965	1,28	4,38	89,68	4,86	100	2,02	8,24	79,09	10,65	100
	1966	1,18	4,09	90,54	4,19	100	1,67	6,37	82,36	9,60	100
	1967	1,08	3,79	91,35	3,78	100	1,37	6,15	84,18	8,30	100
	1968	0,99	3,51	91,95	3,55	100	1,08	5,08	86,60	7,24	100

<sup>1</sup> Y compris le clearing bancaire.

# Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque<sup>1</sup>

Annexe n° 4

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
<b>Caisse</b>											
1964	1 393 643	3 774 964	17 518 091 <sup>2</sup>	3 897 199	4 187 699	1 525 309	1 662 319	1 032 367	2 292 324	11 100 396	48 384 311 <sup>2</sup>
1965	1 447 146	3 955 326	16 386 525 <sup>2</sup>	3 929 163	3 957 380	1 603 509	1 746 834	1 114 522	2 423 873	11 365 508	47 929 786 <sup>2</sup>
1966	1 687 043	4 330 273	18 145 147 <sup>2</sup>	4 256 644	4 115 651	1 744 751	1 757 022	1 320 115	2 646 270	11 959 946	51 962 862 <sup>2</sup>
1967	1 887 470	4 659 851	20 085 069 <sup>2</sup>	4 198 822	4 620 864	1 845 550	1 890 965	1 434 089	2 825 660	12 765 403	56 213 743 <sup>2</sup>
1968	2 085 924	5 375 353	20 901 945 <sup>2</sup>	4 457 674	5 132 418	1 916 792	2 269 244	1 495 905	3 247 864	14 825 503	61 708 622 <sup>2</sup>
<b>Affaires en devises</b>											
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 793 962	47 793 962
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 340 548	53 340 548
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47 396 096	47 396 096
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	67 305 048	67 305 048
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	99 530 601	99 530 601
<b>Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations</b>											
1964	22 517	33 470	117 029	16 508	15 884	83 800	3 865	24 413	46 280	343 673	707 439
1965	19 065	30 561	91 566	11 281	18 285	85 818	4 396	24 345	56 169	409 049	750 535
1966	22 193	38 074	92 608	16 678	31 179	91 553	5 460	26 050	52 667	432 252	808 714
1967	37 752	25 874	57 553	6 944	26 868	84 064	21 123	24 861	47 833	348 250	681 122
1968	35 447	28 838	52 213	5 442	28 090	76 889	27 621	26 332	55 889	947 572	1 284 333
<b>Nouvelles avances sur nantissement</b>											
1964	26 001	9 047	234 582	51 467	60 498	118 359	5 663	18 144	99 137	21 080	643 978
1965	15 574	12 294	184 869	34 363	51 636	98 400	1 564	32 567	131 163	20 113	582 543
1966	29 692	23 366	275 229	70 096	71 304	155 205	7 614	38 797	169 274	78 208	918 785
1967	24 690	7 824	247 478	53 720	108 953	141 335	9 424	9 972	103 156	53 097	759 649
1968	29 873	17 052	241 115	46 795	78 319	114 115	5 476	15 671	157 332	220 670	926 418
<b>Comptes des correspondants en Suisse</b>											
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	17 333 525	17 333 525
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	18 429 813	18 429 813
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 678 154	19 678 154
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20 524 424	20 524 424
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 274 480	22 274 480
<b>Comptes des correspondants à l'étranger</b>											
1964	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8 593 576	8 593 576
1965	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 440 573	5 440 573
1966	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 272 003	5 272 003
1967	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 149 887	9 149 887
1968	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 046 031	5 046 031

<sup>1</sup> Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent.

<sup>2</sup> Y compris l'or à l'étranger.



Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total
<i>En 1000 francs</i>											
Encaissement (remises)											
1964	1 468	11 287	715 327	33 271	17 174	8 728	120	6 548	3 518	99 747	897 188
1965	1 137	31 392	798 009	24 669	18 444	8 715	54	10 094	3 101	89 848	985 463
1966	1 740	17 293	911 757	18 528	24 766	8 497	31	9 687	2 073	85 738	1 080 110
1967	1 224	10 645	1 080 046	19 838	23 360	4 330	6 169	8 636	2 951	123 579	1 280 778
1968	1 742	9 527	1 108 164	31 618	22 563	3 812	4 923	10 602	3 674	183 477	1 380 102
Virements											
1964	3 182 911	25 603 742	15 702 320	22 232 209	8 527 612	3 567 694	1 945 245	2 092 876	5 721 136	540 295 133	628 870 878
1965	3 351 165	31 087 674	17 346 015	23 282 154	8 813 149	3 610 835	2 057 548	2 428 715	6 064 227	684 567 596	782 609 078
1966	3 407 863	38 829 405	19 730 183	21 959 414	9 839 275	4 288 043	2 163 506	2 601 002	6 723 230	903 855 847	1 013 397 768
1967	3 362 918	40 833 925	23 507 049	26 220 669	9 980 486	4 150 136	2 391 188	2 539 302	6 951 697	1 198 511 702	1 318 449 072
1968	3 461 814	53 243 503	25 894 224	34 069 795	11 618 072	4 388 856	3 402 395	2 657 494	7 594 026	1 712 268 439	1 858 598 618
Comptes des administrations fédérales											
1964	—	—	67 257 281	—	—	—	—	—	—	—	67 257 281
1965	—	—	71 030 049	—	—	—	—	—	—	—	71 030 049
1966	—	—	78 449 841	—	—	—	—	—	—	—	78 449 841
1967	—	—	82 948 824	—	—	—	—	—	—	—	82 948 824
1968	—	—	89 875 687	—	—	—	—	—	—	—	89 875 687
Comptes de dépôt											
1964	5 985	37 949	82 289	23 851	8 962	8 321	5 432	7 971	5 786	576 023	762 569
1965	6 266	21 688	103 310	27 086	7 075	6 746	4 544	9 003	5 068	669 191	859 977
1966	6 976	25 660	81 781	25 658	7 385	7 443	4 579	10 732	3 508	3 420 039	3 593 761
1967	8 671	23 868	111 481	35 730	11 648	6 698	4 130	10 126	4 309	3 197 645	3 414 306
1968	6 146	37 770	130 407	30 104	11 005	7 231	1 711	13 543	3 486	6 253 815	6 495 218
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1964	11 199 806	52 691 471	223 843 205	39 084 892	26 602 778	12 216 298	7 464 233	6 630 124	19 785 813	732 211 261	1 131 729 881
1965	11 792 825	63 206 879	236 299 312	40 779 219	26 210 181	13 016 416	7 743 606	7 592 592	21 368 598	903 100 234	1 331 109 862
1966	12 540 489	77 620 186	261 385 995	40 804 795	29 431 966	15 012 798	8 160 323	8 225 913	23 184 512	1 131 839 679	1 608 206 656
1967	13 049 491	80 601 059	278 088 455	45 987 719	30 099 210	15 237 205	8 717 574	8 352 997	24 375 837	1 458 526 002	1 963 035 549
1968	14 623 361	103 382 249	298 951 649	56 823 006	35 129 482	16 107 685	11 491 502	8 187 336	28 299 491	2 030 109 042	2 603 104 803
Chambres de compensation											
1964	—	3 131 453	374 441	3 889 284	804 049	—	—	73 052 <sup>3</sup>	101 405	1 827 361	10 201 045
1965	—	3 236 475	398 446	3 940 764	778 817	—	—	69 937 <sup>3</sup>	102 204	1 839 914	10 366 557
1966	—	4 965 513	485 803	3 837 990	818 351	—	—	85 201 <sup>3</sup>	105 065	1 935 620	12 233 543
1967	—	4 622 678	499 339	5 372 152	838 792	—	—	85 662 <sup>3</sup>	110 270	2 046 150	13 575 043
1968	—	7 086 736	510 001	7 191 969	1 137 813	—	—	89 644 <sup>3</sup>	113 284	2 543 924	18 673 371

<sup>3</sup> Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I

## Situation au 31 décembre

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2</sup>	Portefeuille suisse			Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or <sup>1</sup>	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obligations es-comptées			
<i>En millions de francs</i>										
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2
1936	2 709,0	—	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8
1937	2 679,2	—	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8
1938	2 889,6	—	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9
1939	2 261,6	—	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6
1940	2 173,2	—	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4

<sup>1</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing			
En millions de francs			%	En millions de francs						
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935
15,9	14,2	1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	1 370,1	3 505,9	1936
30,7	11,4	1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	1 722,4	3 902,3	1937
90,9	9,6	1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	1 671,9	4 081,0	1938
80,9	16,6	2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	797,4	3 501,8	1939
87,8	20,0	2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	1 186,9	3 727,7	1940

<sup>4</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau I (suite)

## Situation au 31 décembre

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Avoirs avec garantie de change auprès de banques d'émission étrangères	Portefeuille suisse			Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en francs suisses	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
				Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations escomptées						en Suisse	à l'étranger
<i>En millions de francs</i>													
1941	2 878,5	679,0	—	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	—	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	—	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	—	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	—	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	—	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	—	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	—	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	—	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	—	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	—	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	—	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	—	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	—	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	—	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	—	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	—	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	—	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	—	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	—	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	—	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	—	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	—	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	207,0	51,7	61,5	9,4
1964	11 793,6	1 679,1	431,3	109,8	24,8	28,0	162,6	—	77,7	432,0	65,3	75,3	17,0
1965	13 164,2	852,6	428,5	98,1	9,5	31,5	139,1	—	38,9	432,0	92,9	66,1	14,5
1966	12 297,4	2 060,3	518,9	97,8	16,7	43,3	157,8	—	109,3	432,0	181,7	81,5	15,4
1967	13 369,7	1 986,7	1 73,9	99,4	—	43,1	142,5	—	86,6	432,0	181,9	72,4	14,6
1968	11 355,8	5 601,2	108,3	256,2	6,8	25,5	288,5	—	160,1	1 442,0	180,6	99,7	21,7

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 31 mai 1940: 1 kg d'or fin = fr. 4869.80.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Dépôts obligatoires selon l'arrêté fédéral du 13 mars 1964	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères <sup>3</sup>	Tota					
En millions de francs	%	En millions de francs										
2 336,7	123,18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135,18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136,87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128,35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124,55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121,00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119,91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126,70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	—	6 400,6	1948
4 566,3	136,66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	—	6 721,9	1949
4 663,8	128,13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121,85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114,73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116,40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116,85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121,23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122,26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124,49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136,34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131,93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137,94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	—	10 266,2	1960
7 656,0	144,70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	—	12 206,6	1961
8 506,1	135,71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	—	12 994,7	1962
9 035,4	135,07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	—	13 910,2	1963
9 721,8	121,31	2 907,9	291,5	21,2	24,4	25,6	3 270,6	1 035,0	433,2	3,4	14 787,6	1964
10 042,5	131,08	3 005,0	126,2	19,0	20,9	44,3	3 215,4	1 035,0	602,0	19,9	15 287,6	1965
10 651,1	115,46	2 982,2	375,2	15,4	23,3	34,4	3 430,5	1 035,0	389,0	2,3	15 922,3	1966
11 326,8	118,04	3 810,8	230,7	20,5	29,0	53,9	4 144,9	—	550,0	—	16 519,0	1967
12 047,3	94,26	5 776,2	505,0	23,9	33,4	75,1	6 413,6	—	233,1	—	19 339,7	1968

<sup>3</sup> Avant 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II

## Moyennes annuelles

Année	Encaisse métallique			Devises <sup>2</sup>	Portefeuille suisse			Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	
	Or <sup>1</sup>	Argent	Total		Effets suisses <sup>3</sup>	Bons du Trésor <sup>4</sup>	Obligations escomptées			Total
<i>En millions de francs</i>										
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6
1936	1 690,5	—	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8
1937	2 640,0	—	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3
1938	2 849,0	—	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7
1939	2 530,2	—	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4
1940	2 144,9	—	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8

<sup>1</sup> Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; du 11 novembre 1921 au 6 octobre 1936: 1 kg = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940: 1 kg = fr. 4639.13; à partir du 31 mai 1940: 1 kg = fr. 4869.80.

<sup>2</sup> En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.

<sup>4</sup> Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse <sup>5</sup>	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue				Total	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing		
En millions de francs			%	En millions de francs					
3,2	9,6	88,9	65,74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72,95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71,41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66,03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68,35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67,25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71,09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63,33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70,57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75,63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74,15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58,98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57,00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67,16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72,09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78,71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72,17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72,08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72,10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66,96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65,06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61,89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63,52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68,54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102,09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168,79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147,17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132,52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113,57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935
42,4	8,7	1 293,9	130,64	541,3	29,0	27,7	27,2	625,2	1936
17,9	6,6	1 378,4	191,51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	1 489,3	1937
74,4	6,0	1 555,4	183,17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	1 810,9	1938
93,2	7,5	1 802,3	140,38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	1 182,7	1939
86,2	8,5	2 081,9	103,02	744,3	4,4	38,6	80,5	867,8	1940

<sup>5</sup> En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau II (suite)

## Moyennes annuelles

Année	Or <sup>1</sup>	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
<i>En millions de francs</i>											
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5
1964	11 080,6	1 232,4	77,0	5,2	9,8	92,0	—	29,4	58,3	20,0	22,5
1965	11 672,4	971,7	77,5	5,6	10,0	93,1	—	20,9	78,0	22,1	21,5
1966	11 621,5	983,4	86,5	4,7	18,6	109,8	—	32,6	144,1	26,4	18,3
1967	11 982,3	1 351,8	92,5	4,7	15,0	112,2	—	30,5	185,1	26,9	20,9
1968	11 586,5	1 602,6	104,4	3,3	6,5	114,2	—	27,3	181,0	26,8	21,5

<sup>1</sup> Evaluation à partir du 31 mai 1940; 1 kg d'or fin = fr. 4869.80.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.



Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total	Comptes de virements de banques temporaire-ment liés	Engage-ments à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères <sup>3</sup>				
En millions de francs	%	En millions de francs								
2 107,8	111,36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150,60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142,62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144,93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133,36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132,61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130,18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135,86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141,93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145,75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 <sup>4</sup>	1950
4 419,5	135,78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127,22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125,40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125,95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124,67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130,92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129,80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144,66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145,23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134,90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 <sup>5</sup>	1960
6 672,9	150,60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 <sup>6</sup>	3 198,4	1 035,0 <sup>7</sup>	397,8	1961
7 358,9	144,23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134,37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963
8 638,6	128,27	2 059,2	283,1	24,5	27,0	32,2	2 426,0	1 035,0	483,3	1964
9 179,1	127,16	2 173,9	232,2	26,9	18,8	44,5	2 496,3	1 035,0	597,5	1965
9 566,5	121,48	1 997,2	287,5	19,8	15,8	37,8	2 358,1	1 035,0	587,0	1966
10 013,4	119,66	2 366,4	234,0	18,1	19,7	57,3	2 695,5	805,0	588,3	1967
10 577,5	109,54	3 006,2	250,0	18,6	28,8	46,9	3 350,5	—	476,6	1968

<sup>3</sup> Avant 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

<sup>4</sup> Moyenne janvier à juillet.

<sup>5</sup> Moyenne octobre à décembre.

<sup>6</sup> Moyenne fin juin à décembre.

<sup>7</sup> Moyenne fin mars à décembre.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III

## Mouvement

Année	Caisse <sup>1</sup>	Devises <sup>2</sup>	Escompte					Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan-tissement	Trans-actions en fonds publics	
			Portefeuille suisse									
			Effets suisses		Bons du Trésor <sup>3</sup>	Obliga-tions						
			Montant	Moyenne des jours à courir								
En millions de francs			Jours	En millions de francs								
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4		
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5		
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0		
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4		
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5		
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0		
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4		
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6		
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6		
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3		
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8		
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4		
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9		
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7		
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5		
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4		
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5		
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0		
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3		
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3		
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8		
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5		
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5		
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0		
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9		
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8		
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0		
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5		
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9		
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4		
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5		
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4		
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5		
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0		

<sup>1</sup> Dès 1938, y compris l'or déposé à l'étranger.

<sup>2</sup> De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse.

<sup>3</sup> Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

Comptes des correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque <sup>5</sup>	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
<i>En millions de francs</i>										
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935
2 150,5	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940

<sup>4</sup> De 1907 à 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers y est compris; dès 1928, celui des comptes des correspondants en Suisse seulement.

<sup>5</sup> Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau III (suite)

## Mouvement

Année	Caisse <sup>1</sup>	Devises	Escompte				Total	Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse		Bons du Trésor <sup>2</sup>	Obligations				
		Effets suisses								
		Montant	Moyenne des jours à courir							
		En millions de francs	Jours	En millions de francs						
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 <sup>3</sup>	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 <sup>4</sup>	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 <sup>4</sup>	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 <sup>4</sup>	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 <sup>4</sup>	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 <sup>4</sup>	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 <sup>4</sup>	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0
1964	48 384,3	47 794,0	475,3	25 <sup>4</sup>	158,3	73,8	707,4	—	644,0	20,9
1965	47 929,8	53 340,5	405,9	32 <sup>4</sup>	264,5	80,2	750,6	—	582,5	29,8
1966	51 962,9	47 396,1	457,8	35 <sup>4</sup>	220,2	130,7	808,7	—	918,8	91,3
1967	56 213,7	67 305,0	469,7	32 <sup>4</sup>	100,0	111,4	681,1	—	759,6	16,7
1968	61 708,6	99 530,6	1 047,4	10 <sup>4</sup>	187,7	49,2	1 284,3	—	926,4	1,9

<sup>1</sup> Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

<sup>2</sup> Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

<sup>3</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

<sup>4</sup> Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,5	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963
17 333,5	8 593,6	897,2	628 870,9	19 239,5	67 257,3	762,6	2 183,3	502,9	1 131 729,9	10 201,0	1964
18 429,8	5 440,6	985,5	782 609,1	20 364,0	71 030,0	860,0	2 780,1	485,3	1 331 109,9	10 366,6	1965
19 678,2	5 272,0	1 080,1	1 013 397,8	22 022,7	78 449,8	3 593,8	3 330,7	538,9	1 608 206,7	12 233,5	1966
20 524,4	9 149,9	1 280,8	1 318 449,1	23 829,9	82 948,8	3 414,3	3 903,3	561,6	1 963 035,5	13 575,0	1967
22 274,5	5 046,0	1 380,1	1 858 598,6	26 122,1	89 875,7	6 495,2	4 521,9	693,1	2 603 104,8	18 673,4	1968

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV

## Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement				Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque <sup>2</sup>	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>3</sup>	Commissions <sup>4</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>5</sup>	Bénéfice brut	
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>1</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
<i>En 1000 francs</i>													
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520

<sup>1</sup> Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.

<sup>2</sup> Non compris les amortissements.

<sup>3</sup> Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.

<sup>4</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.

<sup>5</sup> Intérêts à l'Administration fédérale compris.

Frais d'ad- ministration	Impôts et droits, y compris attribution à la pro- vision	Frais de confection des billets, y compris attribution à la pro- vision	Provisions et pertes sur l'or <sup>8</sup>	Amortissements, pertes et réserves		Verse- ments extraordi- naires aux institutions de pré- voyance de la Banque	Béné- fice net	Attri- bution au fonds de réserve	Divi- dende	Verse- ments à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				<i>sur immeubles et mobilier, déduc- tion faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires cou- rantes, moins retrées</i>						
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 <sup>6</sup>	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 <sup>7</sup>	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 <sup>9</sup>	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940

En 1000 francs

<sup>6</sup> Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

<sup>7</sup> Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8</sup> Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

<sup>9</sup> Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

# Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907

Annexe n° 5, tableau IV (suite)

## Résultats des opérations

Année	Produit des opérations en or et en devises <sup>1</sup>	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse <sup>4</sup>	Commissions <sup>5</sup>	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt <sup>6</sup>	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
		d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor <sup>2</sup>	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts								
<i>En 1000 francs</i>													
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497 <sup>3</sup>	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416 <sup>3</sup>	147	601	1 088	302	37 885
1964	24 898	2 033	1 753	85	191	—	936	12 367 <sup>3</sup>	200	635	1 533	347	42 255
1965	29 785	2 270	1 959	74	233	—	731	20 208 <sup>3</sup>	189	671	1 468	402	54 920
1966	35 216	3 127	2 533	70	518	—	1 160	26 964 <sup>3</sup>	237	893	1 350	430	68 517
1967	31 650	4 235	3 596	77	557	—	1 141	28 789 <sup>3</sup>	258	938	1 068	476	67 603
1968	58 458	3 727	3 476	56	191	—	897	7 573	230	806	880	505	72 066

- <sup>1</sup> Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.  
<sup>2</sup> Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.  
<sup>3</sup> Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses.  
<sup>4</sup> Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.  
<sup>5</sup> Y compris droits de garde et location de coffres-forts.  
<sup>6</sup> Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.



Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais et provision pour opérations d'open-market	Frais et provision pour la confection de billets de banque	Provisions et frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
					<i>sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles</i>	<i>sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées</i>						
3 774	1 147	—	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	—	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	—	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	—	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	—	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	—	5 000	4 140	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	—	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	—	451	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	—	500	1 501	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	—	799	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	—	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 <sup>7</sup>	250	—	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 <sup>7</sup>	—	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 <sup>8</sup>	300	—	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 <sup>9</sup>	300	—	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 <sup>10</sup>	—	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	—	3 000	4 087	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	—	6 000	5 362	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	—	6 000	4 358	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	—	10 000	5 812	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963
13 172 <sup>10</sup>	400	—	10 000	7 914	2 926	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1964
12 788	—	6 000	10 000	12 964	4 325	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1965
14 565	—	16 460	7 020	16 513	5 116	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1966
15 700 <sup>10</sup>	—	4 984	6 489	29 008	2 579	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1967
17 818 <sup>11</sup>	234	5 000	10 101	22 674	7 396	—	2 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1968

En 1000 francs

<sup>7</sup> Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.

<sup>8</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.

<sup>9</sup> Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.

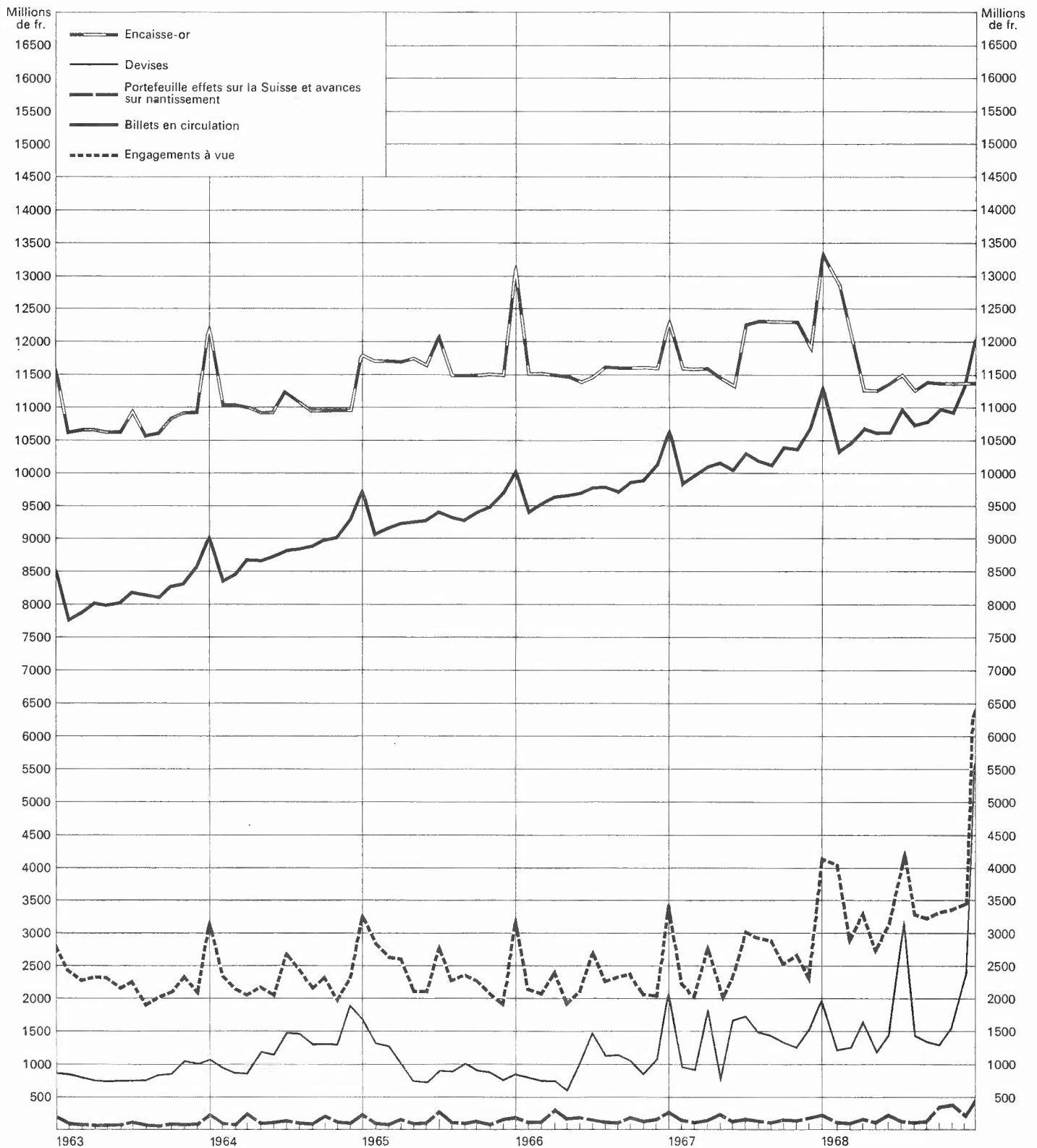
<sup>10</sup> Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.

<sup>11</sup> Y compris fr. 2 000 000, provision pour risques non assurés.

# Banque nationale suisse 1963 à 1968

Annexe n° 6

## Situation en fin de mois



# Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son ouverture

Annexe n° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1907 20 Juin .....	4½	56	5	56	1918 4 Juillet .....	—	—	5½	91
15 Août .....	5	84	5½	84	3 Octobre .....	5½	322	6	917
7 Novembre .....	5½	70	6	70	1919 21 Août .....	5	595	—	—
1908 16 Janvier .....	5	7	5½	7	1921 7 Avril .....	4½	126	5½	126
23 Janvier .....	4½	28	5	28	11 Août .....	4	203	5	203
20 Février .....	4	28	4½	28	1922 2 Mars .....	3½	168	4½	168
19 Mars .....	3½	322	4	441	17 Août .....	3	331	4	331
1909 4 Février .....	3	252	—	—	1923 14 Juillet .....	4	831	5	831
3 Juin .....	—	—	3½	133	1925 22 Octobre .....	3½	1 624	4½	1 624
14 Octobre .....	3½	28	4	28	1930 3 Avril .....	3	98	4	98
11 Novembre .....	4	56	4½	56	10 Juillet .....	2½	196	3½	196
1910 6 Janvier .....	3½	49	4	210	1931 22 Janvier .....	2	1 562	3	748
24 Février .....	3	161	—	—	1933 8 Février .....	—	—	2½	814
4 Août .....	3½	49	4½	84	1935 3 Mai .....	2½	495	3½	495
22 Septembre .....	4	35	—	—	1936 9 Septembre .....	2	78	3	78
27 Octobre .....	4½	70	5	70	26 Novembre .....	1½	7 475	2½	7 475
1911 5 Janvier .....	4	42	4½	42	1957 15 Mai <sup>1</sup> .....	2½	652	3½	652
16 Février .....	3½	224	4	224	1959 26 Février <sup>2</sup> .....	2	1 955	3	1 955
28 Septembre .....	4	350	4½	350	1964 3 Juillet <sup>3</sup> .....	2½	732	3½	732
1912 12 Septembre .....	4½	77	5	77	1966 6 Juillet <sup>4</sup> .....	3½	369	4	369
28 Novembre .....	5	259	5½	259	1967 10 Juillet <sup>4</sup> .....	3	541 <sup>5</sup>	3½	541 <sup>5</sup>
1913 14 Août .....	4½	161	5	161					
1914 22 Janvier .....	4	28	4½	189					
19 Février .....	3½	161	—	—					
30 Juillet .....	4½	1	5½	1					
31 Juillet .....	5½	3	6	3					
3 Août .....	6	38	7	38					
10 Septembre .....	5	113	6	14					
24 Septembre .....	—	—	5½	99					
1915 1 <sup>er</sup> Janvier .....	4½	1 371	5	1 280					

<sup>1</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957, 2% du 25 juillet 1957 au 25 février 1959; autres stocks obligatoires 2% du 1<sup>er</sup> avril au 24 juillet 1957.

<sup>2</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¼% du 1<sup>er</sup> juin 1959 au 5 juillet 1964; autres stocks obligatoires 2½% du 26 février au 31 mai 1959.

<sup>3</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 6 juillet 1964 au 31 décembre 1965; autres stocks obligatoires 2% du 3 au 5 juillet 1964.

<sup>4</sup> Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires: stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 2¼% du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966, 3¼% du 1<sup>er</sup> octobre 1966 au 31 mars 1968, 3% à partir du 1<sup>er</sup> avril 1968; autres stocks obligatoires 3% du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 1966, 3½% depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1966.

<sup>5</sup> Jusqu'au 31 décembre 1968.

# Trafic de compensation

Annexe n° 8

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1964	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1965	14	12	4	13	11	6	8	7	75	20	26
1966	13	12	4	14	12	6	8	7	76	20	27
1967	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
1968	12	12	4	14	12	6	8	7	75	20	27
Nombre d'effets											
1964	63 191	47 131	1 904	310 896	122 514	4 797	11 599	207 475	769 507	—	—
1965	64 404	47 205	1 799	312 194	121 744	4 069	12 040	211 814	775 269	—	—
1966	58 822	46 162	1 633	352 454	122 791	4 769	12 190	219 704	818 525	—	—
1967	58 097	48 244	1 801	387 031	126 367	4 865	12 819	234 346	873 570	—	—
1968	64 573	52 472	1 844	440 398	146 630	4 936	13 404	272 221	996 478	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1964	3 131 453	374 441	32 481	3 889 284	804 049	40 571	101 405	1 827 361	10 201 045	682 880	3 065 277
1965	3 236 475	398 446	32 487	3 940 764	778 817	37 450	102 204	1 839 914	10 366 557	682 369	2 836 113
1966	4 965 513	485 803	30 097	3 837 990	818 351	55 104	105 065	1 935 620	12 233 543	642 286	2 724 075
1967	4 622 678	499 339	35 016	5 372 152	838 792	50 646	110 270	2 046 150	13 575 043	798 609	3 386 545
1968	7 086 736	510 001	33 444	7 191 969	1 137 813	56 200	113 284	2 543 924	18 673 371	1 306 928	5 473 258
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1964	58.63	49.67	22.69	58.03	68.79	31.57	44.30	62.78	59.26	65.68	78.61
1965	56.99	49.40	24.82	54.57	67.20	27.32	47.35	62.26	57.18	64.67	77.96
1966	64.95	44.10	20.57	57.58	64.83	26.74	46.40	63.56	61.14	64.57	76.63
1967	64.12	44.37	28.57	58.52	64.27	25.38	46.41	64.57	60.88	67.58	77.15
1968	68.00	48.88	24.12	59.26	67.37	26.75	46.05	64.14	63.21	68.69	76.57

# Liste des membres des autorités et des organes de la Banque

au 1<sup>er</sup> janvier 1969

Annexe n° 9

## Présidence de l'Assemblée générale (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio,  
président

P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fri-  
bourg, Fribourg, vice-président

## Conseil de banque (période administrative 1967–1971)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (\*)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio,  
président

\* U. Meyer-Boller, conseiller national, président d'hon-  
neur de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon

P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fri-  
bourg, Fribourg, vice-président

\* H. Meyer-Scholer, D<sup>r</sup> en droit, membre du conseil d'ad-  
ministration et directeur de la Fabrique de produits ré-  
fractaires S.A., Liestal

\* J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fri-  
bourgeoises, Fribourg

\* J. Michaud, ing. agr., directeur de « Provins » Fédération  
des Producteurs de Vins du Valais, président de la Fédé-  
ration économique du Valais (Chambre valaisanne de  
commerce), Sion

\* G. André, président du conseil d'administration de la  
maison André et Cie, Société Anonyme, Corsy-La Con-  
version

\* F. Muheim, avocat et notaire, président du conseil de  
banque de la Banque Cantonale d'Uri, Altdorf

F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-  
Norma S.A., Torre

\* K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du  
conseil d'administration de la Société Générale de l'Hor-  
logerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen

J.-L. Borel, président du conseil d'administration de la  
maison Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel

A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département  
de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argo-  
vie, Oftringen

W. Bühlmann, D<sup>r</sup> en droit, conseiller d'Etat, chef du Dé-  
partement des finances du canton de Lucerne, Kasta-  
nienbaum/Horw

\* W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Alt-  
stätten

L. Burrus, de la maison F. J. Burrus et Cie, Boncourt

R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil  
d'administration et administrateur-délégué des Sociétés  
d'assurances sur la vie et contre les accidents « La  
Suisse », président de la Chambre vaudoise du com-  
merce et de l'industrie, Pully

E. Scherz, président central de la Société suisse des hô-  
teliers, Gstaad

\* A. Gisling, directeur général de la Banque Cantonale  
Vaudoise, Pully

F. W. Schulthess, président du conseil d'administration  
du Crédit Suisse, Zurich

\* J. Golay, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur à l'Université de  
Lausanne, Lausanne

\* H. R. Schwarzenbach, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Robt.  
Schwarzenbach & Co., président de l'Union suisse du  
commerce et de l'industrie, Horgen

\* M. Haffter, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil de banque  
de la Banque Cantonale de Thurgovie, Frauenfeld

S. Schweizer, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du con-  
seil d'administration de la Société de Banque Suisse,  
Arlesheim

E. Hatt, D<sup>r</sup> ès sc. écon., vice-président du conseil d'ad-  
ministration de la Société Anonyme Heinr. Hatt-Haller,  
entreprise de génie civil, Zurich

\* W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la  
Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne

L. Hentsch, D<sup>r</sup> ès sc. techn., de la maison Hentsch et  
Cie, Genève

G. Sulzer, ing., président du conseil d'administra-  
tion de la maison Sulzer Frères, Société Anonyme, Win-  
terthour

M. Jaeger, président d'honneur de l'Union du commerce  
et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce,  
Coire

H. Tschumi, D<sup>r</sup> en méd. vét., conseiller national et con-  
seiller d'Etat, directeur de l'économie publique du canton  
de Berne, Interlaken

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des pay-  
sans, Brugg

\* R. Vischer, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Simonius, Vischer  
& Co., Bâle

R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil  
d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen

Th. Waldesbühl, D<sup>r</sup> h. c., directeur général de la Nestlé  
Alimentana S.A., Corseaux

E. Kronauer, ing., administrateur-délégué et directeur  
général de la Société Anonyme des Ateliers de Sé-  
cheron, Genève

E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union  
syndicale suisse, Berne

H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de  
la Banque Centrale Coopérative, Bâle

E. Wyss, D<sup>r</sup> ès sc. pol., conseiller national et conseiller  
d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de  
Bâle-Ville, Bâle

H. Leuenberger, conseiller national, Zurich

R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du  
canton de Zurich, Eglisau

(Un mandat vacant)

---

**Comité de banque** (période administrative 1967–1971)

B. Galli, D<sup>r</sup> en droit, conseiller national, avocat, Bioggio, président de par ses fonctions

P. Jäggi, D<sup>r</sup> en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions

R. Devrient, D<sup>r</sup> en droit et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie, Pully

R. Juri, ing. agr., directeur de l'Union suisse des paysans, Brougg

R. Käppeli, D<sup>r</sup> ès sc. pol. et D<sup>r</sup> h. c., président du conseil d'administration de la CIBA Société Anonyme, Riehen

H. Küng, D<sup>r</sup> h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle

R. Meier, conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau

K. Obrecht, D<sup>r</sup> en droit, avocat et notaire, président du conseil d'administration de la Société Générale de l'Horlogerie Suisse S.A. (Asuag), Küttigkofen

W. Rohner, D<sup>r</sup> ès sc. écon., conseiller aux Etats, Aitstätten

E. Wüthrich, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Berne

---

**Commission de contrôle** (période administrative 1968/1969)*Membres*

E. Gsell, D<sup>r</sup> ès sc. écon., professeur honoraire à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall, Bühler

H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stansstad

(Un mandat vacant)

*Suppléants*

G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal

A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

J. Iten, directeur de la Banque Cantonale de Zoug, Zoug

---

**Comités locaux** (période administrative 1967–1971)*Aarau*

K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société Anonyme, Aarau, président

A. Job, ancien président de la direction d'USEGO (Union Société Suisse d'Achat Olten), Olten, vice-président

O. Seiler, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur commercial des Câbleries de Brougg S.A., Brougg

*Bâle*

H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S.A., Bâle, président

H. Gürtler-Meyer, D<sup>r</sup> en droit, administrateur-délégué de la Brasserie Ziegelhof S.A., Seltisberg, vice-président

Th. Müller-Kriegel, ing., président du conseil d'administration de la maison Kriegel & Schaffner S.A., Bâle

*Berne*

A. Buser, ing. agr., ancien directeur de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes (VLG), Wabern, président

W. Weyermann, D<sup>r</sup> en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président

P. Sieber, administrateur-délégué de la Fonderie de Fribourg S.A., Fribourg

*Genève*

J. Gay, président du conseil d'administration de la maison Gay Frères S.A., Thônex, président

J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie – Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président

E. Bordier, D<sup>r</sup> en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

*Lausanne*

A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S.A., Gland, président

R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, Société Anonyme, Payerne, vice-président

F. Carruzzo, conseiller national, directeur de l'Office central de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, Sion

*Lucerne*

J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale (FECASC), Lucerne, président

J. Hug, D<sup>r</sup> ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits Hug S.A. Malters, Lucerne, vice-président

W. Dubach, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brasserie Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

### *Lugano*

F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S.A., Torre, président

T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Finapar S.A. Société Anonyme de Participations à des Entreprises Financières, Muzzano

(Un mandat vacant)

### *Neuchâtel*

J.-L. Borel, président du conseil d'administration de la maison Ernest Borel et Cie S.A., Neuchâtel, président

L. Huguenin, membre du conseil d'administration de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Chaux-de-Fonds, vice-président

W. Wüthrich, directeur de la Cisac S.A., fabrique de produits alimentaires, Neuchâtel

### *Saint-Gall*

R. Nef-Suter, de la maison Nef & Cie, président du Directoire commercial de Saint-Gall, Saint-Gall, président

R. Perret, D<sup>r</sup> en droit, président du conseil d'administration et directeur de la fabrique de Conserves Roco Rorschach, Horn, vice-président

Th. Ruff, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison J. Huber & Cie S.A., Saint-Gall, Niederteufen

### *Zurich*

O. Küderli, président du conseil d'administration de la maison Küderli S.A., Zollikerberg, président

R. H. Stehli-Pestalozzi, président du conseil d'administration des Soieries Stehli S.A., Zurich, vice-président

E. Jaggi, D<sup>r</sup>, ing. agr., président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (VOLG), Winterthour

## **Direction générale**

E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich (président); A. Hay, avocat, Berne (vice-président); F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich

## **Départements**

### *I<sup>er</sup> département à Zurich*

Chef du département: E. Stopper, D<sup>r</sup> ès sc. écon., président de la Direction générale

Suppléants du chef du département: H. Huber, avocat, directeur, W. Kull, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur, J. Lademann, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur

Juriste-conseil: P. Ehsam, D<sup>r</sup> en droit

Reviseur en chef: E. Brunner

Fondés de pouvoirs: J. Bertschi, J. Bonorand, D<sup>r</sup> ès sc. pol., M. Gal, D<sup>r</sup> ès sc. écon., W. Haubensak, W. Obi, A. Schoch

Mandataires commerciaux: A. Föllmi, D<sup>r</sup> ès sc. pol., H. Meyer, D<sup>r</sup> ès sc. écon., K. Spinnler, D<sup>r</sup> ès sc. pol., R. Widmer, D<sup>r</sup> ès sc. écon.

### *III<sup>e</sup> département à Zurich*

Chef du département: F. Leutwiler, D<sup>r</sup> ès sc. écon., directeur général

Suppléant du chef du département: E. Colombo, directeur

Chefs de division: O. Heyer, A. Kunz, H. Nägeli, H. Schmid, H. Stahel

Fondés de pouvoirs: W. Bolliger, W. Brunner, E. Guyer, E. Harlacher, E. Meier, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, Th. Benz, W. Blumer, J. Dolder, A. Grolimund, O. Hofmann, J. Knecht, R. Meier, R. Perret, J. Pfister, F. Schmid, H. Siegfried, A. Wartmann, H. Wenziker, W. Wunderli, E. Zangger

### *II<sup>e</sup> département à Berne*

Chef du département: A. Hay, avocat, vice-président de la Direction générale

Suppléant du chef du département: M. de Rivaz, D<sup>r</sup> en droit, directeur

Directeur de division: P. Flückiger, D<sup>r</sup> ès sc. pol.

Caissier principal de la Banque: R. Aebersold

Chefs de division: H. Baumgartner, W. Bretscher, H. Brunner, R. Raschle, Ch. Schweingruber

Fondés de pouvoirs: R. Bourqui, H.-P. Dosch, H. Hulliger, M. Isenschmid, W. Wey, V. Zumwald

Mandataires commerciaux: M<sup>lle</sup> S. Grandjean, W. Gutmann, D. Kaeser, R. Kuhn, A. Lerch, B. Siegrist, H. Spahni

### *Secrétariat général à Zurich et à Berne*

Secrétaire général: H. R. Läng, D<sup>r</sup> ès sc. pol., directeur de division, Zurich

Suppléant du secrétaire général: H. Lerch, Berne

Chef de division: G. Jaquemet, D<sup>r</sup> ès sc. écon., Zurich

Mandataire commercial: H. Krebs, Zurich

---

## Succursales

### *Aarau*

Directeur: R. Erb, Dr ès sc. écon.  
Suppléant du directeur: Th. Hensler  
Fondés de pouvoirs: F. Merz, A. Widmer  
Mandataire commercial: A. Walz

### *Bâle*

Directeur: J. Hablützel  
Suppléant du directeur: A. Bertschinger  
Fondés de pouvoirs: K. Schär, A. Spreyermann,  
R. Winteler  
Mandataires commerciaux: M. Joho, F. Küng

### *Genève*

Directeur: J. Terrier  
Suppléant du directeur: M. Berthoud  
Fondés de pouvoirs: R. Jaccaz, J. Rossi  
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger

### *Lausanne*

Directeur: W. Schreyer  
Suppléant du directeur: A. Weiss  
Fondés de pouvoirs: A. Delacrétaz, O. Grec, F. Verdon  
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud,  
J.-P. Rod

### *Lucerne*

Directeur: H. Aepli, Dr ès sc. pol.  
Suppléant du directeur: K. Schärli  
Fondés de pouvoirs: J. Burri, J. Immoos, Ch. Zelger  
Mandataires commerciaux: K. Camenzind, J. Huber,  
W. Imboden, K. Sidler

### *Lugano*

Directeur: P. Cioccarì, Dr ès lettres  
Suppléant du directeur: C. Gaggini  
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch  
Mandataires commerciaux: A. Balmelli, R. Ghiringhelli,  
T. Grassi

### *Neuchâtel*

Directeur: R. Hügli  
Suppléant du directeur: R. Girardier  
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat  
Mandataire commercial: A. Tribolet

### *Saint-Gall*

Directeur: R. Sutter  
Suppléant du directeur: E. Schöbi  
Fondés de pouvoirs: H. P. Menet, R. Siegrist  
Mandataires commerciaux: A. Geiger, W. Stieger

---

## Agences propres

### *Bienne*

(rattachée au siège de Berne)

Chef de l'agence: J. Messmer  
Fondé de pouvoirs: P. Bürgi  
Mandataire commercial: R. Januth

### *La Chaux-de-Fonds*

(rattachée à la succursale de Neuchâtel)

Chef de l'agence: F. von Arx  
Fondé de pouvoirs: J. Henny  
Mandataire commercial: J. Jolidon

### *Winterthur*

(rattachée au siège de Zurich)

Chef de l'agence: E. Maurer  
Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann  
Mandataire commercial: M. Weiss